

REDACTION ET ADMINISTRATION A LAC-MEGANTIC

L'ÉCHO de FRONTENAC

FLEURS I
POUR TOUTES OCCASIONS :
- Mariages
- Banquets
- Anniversaires
- Naissances
- Deuils
RODRIGUE
Fleuriste
Tél. 318-W
LAC-MEGANTIC



Pharmacie
BLAIS ENRG.

PRESCRIPTION
AGENCES REXALL
et
DOROTHY GRAY

Livraison
gratuite
TEL. 247

27e année, No 9

Autorisé comme envoi postal de la 2^e classe
Ministère des Postes Ottawa.

Imprimé à St-Joseph-de-Beauce, jeudi, 19 janvier, 1956

Organe de la Ville de Lac-Mégantic
et de la région

La-Philippe POULIN, directeur

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Nous en aurons cette année encore des élections municipales, qu'il s'agisse de réélections ou d'élections tout court, la campagne est déclenchée. Comme nous le disions dans le rapport de la dernière séance de notre Conseil Municipal, cette réunion était la dernière de l'administration de Son Honneur le maire Armand Drouin, avant les élections.

A la mairie, M^{re} J.-Armand Drouin, élu par acclamation pour compléter le terme du maire Conrad Brasseur, qui avait démissionné, briguerait de nouveau les suffrages des contribuables de Lac-Mégantic et son bulletin est en circulation au moment où nous écrivons ces lignes. Jusqu'ici, nous ne connaissons pas d'adversaire à Monsieur Drouin.

A l'échevinage, trois sièges deviennent vacants, celui de l'échevin Yvon Perreault, dans le quartier centre, celui de l'échevin Martel dans le quartier nord et celui de l'échevin Rodrigue, dans le quartier sud. Ce dernier vient de terminer le terme de l'échevin Onésime Brulotte qui a démissionné.

Au cours d'une communication téléphonique que nous venons d'avoir avec M. Yvon Perreault, ce dernier nous a déclaré avoir fait sa part en occupant son siège du centre durant deux termes consécutifs. M. Perreault quitte le domaine municipale sans aucune intention d'acquiescer aux pressions qu'on a faites sur lui jusqu'ici, ses occupations ne pouvant aucunement lui permettre de continuer plus longtemps à se donner aux affaires de la municipalité. Quel sera son successeur? C'est le point d'interrogation qui ne connaît pas de réponse, nous affirmer-t-on.

Dans le quartier nord l'échevin sortant de charge, M. Martel, avec lequel nous avons causé n'a pu nous donner une attitude définie. Il nous a déclaré que plusieurs citoyens lui ont manifesté leur désir de le voir revenir à l'hôtel de ville; il aura d'ici quelques jours une réponse officielle à faire connaître. Une rumeur a circulé relativement à ce quartier, celle voulant que l'échevin sortant aurait de l'opposition. Informations prises à la toute dernière heure, nous apprenions que cette rumeur désignait des personnes qui n'auraient aucunement l'intention de poser leur candidature.

Dans le quartier sud, M. Hormidas Rodrigue n'a pas d'adversaire jusqu'ici du moins. Aucune rumeur ne nous a été signalée aux sources d'informations que nous avons consultées.

En général, on peut dire que le calme règne dans le domaine municipal à l'approche de la date des élections. On sait que c'est mercredi le 25 janvier que se fera la mise en nomination des candidats à la mairie et à l'échevinage et que la votation, si votation il y a aura lieu une semaine plus tard, soit mercredi le premier février.

Au Conseil Municipal

La séance de lundi soir, au Conseil Municipal, était une séance un peu différente des autres, pourrait-on dire. En effet elle marquait la dernière réunion de l'administration actuelle avant les élections qui doivent avoir lieu le mois prochain, à la mairie et à l'échevinage. En effet, pour quelques-uns de nos représentants, un autre terme venait d'expirer, aussi dès février prochain comme nous le disions plus haut, les contribuables de Lac-Mégantic seront appelés à reformer le conseil pour un autre terme, soit en réalisant les représentants sortant de charge, soit en éliminant d'autres représentants pour les remplacer. Ce qui doit se passer demeure encore dans l'inconnu que nous n'avons pas l'intention d'essayer de dévoiler dans notre présent rapport.

Son Honneur le maire J. Armand Drouin présidait la séance, à laquelle assistaient encore MM. les échevins Hormidas Rodrigue, René Paré, Emile Cloutier, Yvon Perreault, Jules Vallée, Henri-Ls Martel, Henri Latulippe, Wilfrid Fortin et J. A. Roberge ainsi que le greffier M. Hervé Pecteau.

Le maire récite la prière et déclare l'assemblée ouverte. Le greffier fait la lecture du procès-verbal de la dernière réunion en date du 19 décembre, au sujet duquel aucune remarque n'est faite. Son adoption est proposée par l'échevin Paré que seconde l'échevin Rodrigue.

Le greffier fait la lecture des comptes; on en fait l'étude après laquelle la discussion porte sur des items concernant l'assistance publique. Il est ensuite proposé par l'échevin Cloutier, secondé par l'échevin Paré que les comptes soient acceptés et payés moins les items Nos. 1770 - 1804 - 1805 - 1808. Adopté.

Le greffier passe à la lecture des correspondances et on prend connaissance d'une lettre de l'Union des Municipalités concernant La Semaine Nationale de la Santé laquelle a été fixée du 29 janvier au 4 février prochains. Le signataire de cette correspondance, M. Frédo Simard, dit que l'on escompte sur la coopération des différentes municipalités à cette occasion et bien entendu la ville de Lac-Mégantic est invitée à faire quelque chose: conférence par un médecin; publicité par le journal régional; appels divers, etc.

SUR LE PONT D'AGNES

Nombre de ces recettes culinaires qui nous viennent de l'air ne semblent pas avoir été cuisinées par Sa Majesté La Langue Française, qui ne voudrait pas non plus les goûter toutes.

Quarante milliards de dollars américains sont destinés à combattre un ennemi éventuel!

Combien de milliards faudrait-il ajouter, lorsque l'ennemi en question se sera dessiné et qu'on l'aura observé, connu et redouté?

La conférence sur les maladies cardiaques bat son plein et fait battre des coeurs heureux, chez nos Canadiens.

"Prone... vout... vaut mieux que le nôtre" semblaient dire les visiteurs du Boston à l'endroit de leur ganjien de but improvisé, lors de la joute de samedi.

En ces semaines de préparation au mariage, souhaitons et demandons au ciel qu'il soit de plus en plus fructueux cet apostolat si digne, si précieux et si grand.

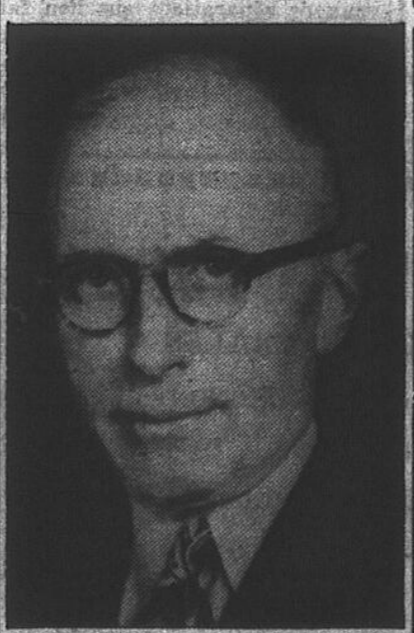
On se prépare durant des années à devenir homme d'affaires, homme professionnel, homme de métier, etc., pourtant, quelques mois, quelques semaines lorsque ce n'est pas quelques jours suffisent trop souvent à la préparation de sa vie conjugale.

Trop souvent aussi, est éphémère le bonheur qu'elle apporte!

Une catastrophe à laquelle notre planète ne survivrait peut-être pas, telle est l'intéressante, l'a-

(suite à la page 8)

On souligne ses 35 années de loyaux services



Nos félicitations à notre concitoyen et ami, M. L. L. Mercure, gérant local de la compagnie Pacifique Canadien qui compte aujourd'hui à son crédit fort enviable 35 années de services des mieux remplis. Au cours de la journée de mercredi notre concitoyen a reçu les hommages de plusieurs de ses supérieurs, collègues et membres de son personnel auxquels nous sommes heureux de nous joindre pour le féliciter et lui offrir des vœux parmi lesquels celui d'une vie longue dont une étape plus heureuse encore que toutes les précédentes, celle qui s'ouvrira bientôt en une retraite, certes pas inactive, mais reposante et des plus agréables au milieu des chers siens.

(suite à la page 2)

Le banquet annuel des Chevaliers de Colomb est un véritable succès

C'est en effet un véritable succès que remportait, dimanche dernier le banquet annuel organisé par les Chevaliers de Colomb du conseil local. Plus de 400 personnes prenaient part à ces agapes colombiennes. Le banquet fut suivi d'une veillée canadienne ou plutôt, du bon vieux temps, le tout étant offert gratuitement aux Chevaliers et à leur épouse. C'est le Grand Chevalier du conseil, M. Oliva Lefebvre, qui présidait le banquet. A ses côtés, à la table d'honneur on remarquait l'épouse du Grand Chevalier, Madame Lefebvre, M. le curé Léopold Lemay, aumônier du conseil, MM. les abbés P.-A. Fluet et Roger Lamoureux, vicaires, les ex-Grands Chevaliers, MM. L. L. Mercure et Fernand Mercier, leur épouse, les membres de l'Exécutif et leur dame.

Prenant la parole le Grand Chevalier remercia tous les chevaliers présents et tout spécialement ceux qui étaient venus des paroisses avoisnantes, démontrant ainsi la confiance et l'intérêt dont ils font preuve à l'endroit de l'Ordre et envers leur exécutif et leur conseil. Il remercia également les personnes dévouées qui ont préparé le souper ou servi les tables; il eut aussi des remerciements pour ceux et celles qui composaient l'orchestre, Mme Napoléon Thivierge, MM. Lucien Houle et Arthur Frank. M. l'aumônier Lemay et M. L. L. Mercure adressèrent également la parole. La soirée se continua ensuite en danses du bon vieux temps chants, musique, histoire. A cette occasion le tirage d'un magnifique canard électrique fut fait et gagné par M. Alphonse Poirier. Ce fut une très belle soirée que tous L. L. Mercure et Fernand Mercier, leur épouse, les membres de l'Exécutif et leur dame.

Prenant la parole le Grand Chevalier remercia tous les chevaliers présents et tout spécialement ceux qui étaient venus des paroisses avoisnantes, démontrant ainsi la confiance et l'intérêt dont ils font preuve à l'endroit de l'Ordre et envers leur exécutif et leur conseil. Il remercia également les personnes dévouées qui ont préparé le souper ou servi les tables; il eut aussi des remerciements pour ceux et celles qui composaient l'orchestre, Mme Napoléon Thivierge, MM. Lucien Houle et Arthur Frank. M. l'aumônier Lemay et M. L. L. Mercure adressèrent également la parole. La soirée se continua ensuite en danses du bon vieux temps chants, musique, histoire. A cette occasion le tirage d'un magnifique canard électrique fut fait et gagné par M. Alphonse Poirier. Ce fut une très belle soirée que tous L. L. Mercure et Fernand Mercier, leur épouse, les membres de l'Exécutif et leur dame.

Les Associations et le public invités à prendre part au cours de Pratique Oratoire du Jeune Commerce

Pour les associations qui désirent se former des membres capables de bien les représenter dans leur direction ainsi que pour tous ceux qui désirent se perfectionner dans l'art de parler en public, le Jeune Commerce donne chaque mercredi soir, des cours de Pratique Oratoire.

Nous vous invitons donc à prendre part à ces réunions.

La province, notre ville, nos associations ont un besoin pressant de personnes pouvant s'exprimer avec facilité.

Chaque association et nous le soulignons, devrait se faire un devoir de faire participer son exécutif à ces cours d'importance vitale.

C'est même un devoir pour tous et une belle preuve de civisme que de s'améliorer dans ce domaine pour rendre de meilleurs services à la société.

Ces cours sont donnés gratuitement chaque mercredi soir à 7.30 heures au sous-sol de l'église Ste-Agnès.

Voici le programme du 25 janvier au 1er mars 1956.

25 JANVIER:
—Débat sur les avantages et désavantages d'un local Jeune Commerce.

(suite à la page 8)

M. Clément Giroux gagnant du second prix

Une erreur, dont nous n'avons pu retracer la provenance s'est glissée dans la publication de l'annonce des heureux gagnants au magasin à rayons Shier, de notre ville. L'annonce faisait mention du nom de Mme Oscar Bilodeau de Marsboro, comme gagnante du premier prix, puis du second prix alors qu'il aurait fallu lire:

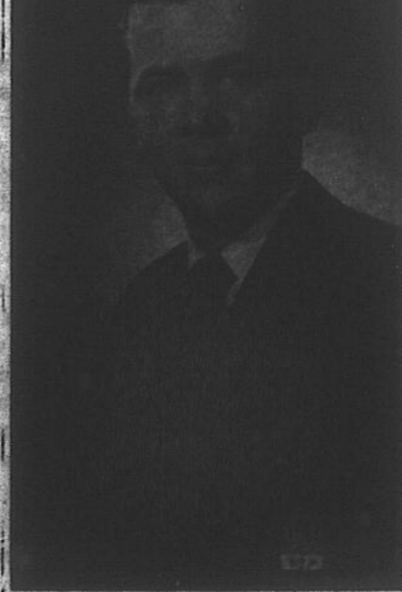
1er prix: Mme Oscar Bilodeau de Marsboro, un manteau % en écureuil européen.

2e prix: M. Clément Giroux, de Marsboro, un manteau % rat musqué du printemps.

Nous nous exprimons donc de corriger et prions nos lecteurs de bien vouloir en prendre note.

Homme du mois du Jeune Commerce

M. JEAN-LUC DION



L'homme du mois est natif de St-Sébastien dans le comté de Frontenac, fils de M. et Mme Robert Dion (Rose-Anna Isabel). Monsieur Dion fit ses études primaires jusqu'à la 10^e année en sa place natale après quoi l'agriculture l'attira et il poursuivit ses études dans ce domaine au cours moyen d'agriculture de l'Ecole Noé Ponton, de Sherbrooke.

En 1951 il se spécialisa en industrie laitière en faisant un stage dans une école de Rimouski où il se donna à la fabrication du beurre et du fromage, enfin, pour terminer ses études dans ce domaine, il continua à se perfectionner à l'Ecole de Laiterie Provinciale de St-Hyacinthe en 1952-53, année en laquelle il fut diplômé comme Technicien en Industrie Laitière, qualification qui lui valut la direction de la Laiterie Fortier, de Lavie.

Comme Monsieur Dion est un homme actif dans tous les domaines (suite à la page 8)

Importante assemblée des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc

Dimanche soir, le 15 janvier avait lieu, au sous-sol de l'église Ste-Agnès, la réunion mensuelle des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc.

M. Anatole Bouffard président souhaita la bienvenue à MM. les curés Philippe Desgranges, aumônier local et Desrochers, aumônier du cercle de Ste-Cécile. Il signala la présence de plusieurs membres Lacordaires des paroisses environnantes ainsi que de nombreuses personnes de Lac-Mégantic. Après la lecture du rapport de la dernière assemblée, M. Georges Martin, trésorier donna un relevé des recettes et dépenses de l'année et M. Léon Lemieux vint exposer l'état financier de notre local, ce qui est très satisfaisant.

Il y eut ensuite initiation de 5 nouveaux membres: Mme Ludger Guay, Mlle Carmen Richard, MM. Adrien Roy, Jacques Trudel et Gaston Fortin. M. Joachim Roy en des termes bien choisis pria le conférencier invité M. le curé André Poitthier, curé de Bolton-Sud de prendre la parole.

Monsieur le curé Poitthier servit à ses auditeurs une savoureuse conférence aussi intéressante que convaincante. Il proclama que l'abstinence totale n'était pas phobie de quelques gens voulant s'exhiber comme modèles, mais bien qu'elle existe depuis 3.600 ans. "En effet, dit-il, on lit dans l'Ancien testament que Rébecca, ayant constaté que son peuple s'enivrait, conseilla à tous l'abstinence totale. Et les Récabites coupèrent même leurs vignes afin de ne plus faire de vin". Le conférencier rappela les méfaits de l'alcool dans notre pays, répéta les avertissements du Cardinal Léger "Si dans dix ans, l'ivrognerie n'est pas maîtrisée, c'en est fait de notre Canada". Il termina en engageant l'assistance à se prémunir des dangers de l'alcoolisme en devenant des Jeanne d'Arc et des Lacordaires convaincus. Il fut longuement applaudi par tous et remercié par M. le curé Desrochers, de Ste-Cécile.

Après quelques pièces de musique rendues par MM. Bertrand Couture et Jean Nadeau, le jeune Maurice Audet de Springhill, déclama "Un sermon" qui déchâna les rires de toute l'assistance.

M. le curé Desgranges félicita la nombreuse assistance et l'éloquent conférencier, assurant le mouvement Lacordaire de son appui en toutes circonstances.

On procéda enfin à l'élection d'un nouveau comité de direction. M. Léon Lemieux et Mme Joseph Dubé agissaient comme présidents d'élections, assistés dans leur tâche de Mlles Juliette Turgeon, Lisette Lachance, Suzanne Dubé et de MM. Georges Martin, Robert Roy et Albini Beaulé.

Les membres Lacordaires votèrent à l'unanimité pour M. Armand Philpion comme président et M. Robert Roy, comme vice-président. M. Philpion avait déjà été choisi pour occuper ce poste en 1951-52 et il était depuis 2 ans président régional.

Mme Joseph Vallerand et Mlle Pauline Blais furent élues présidente et vice-présidente.

Nos sincères félicitations au nouveau comité. M. Anatole Bouffard et Mme Ronald Dupont ex-présidents remercièrent tous les membres pour leur étroite collaboration. Les nouveaux présidents remercièrent leurs électeurs disant qu'ils s'appuieraient sur leur dévouement. Il y eut cérémonie d'installation des nouveaux officiers puis un succulent goûter fut servi à tous. La soirée se prolongea longtemps au milieu des rires et de la bonne entente.

R. DUDE, secrétaire.

Succès dans l'enseignement

Nos félicitations à la Révérende Sr Sainte-Candide de Rome et à Mlles Séphora Grondin et Bibiane Couture, toutes trois institutrices à l'Ecole Notre-Dame de Fatima, qui viennent de recevoir chacune une gratification du Département de l'Instruction Publique, de la province de Québec. Cette prime leur est parvenue par l'entremise de M. l'inspecteur J. A. Breton. Ces succès rejouissent également sur ce couvent tout comme sur les Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, qui le dirigent.



ESSAYEZ UNE BOÎTE DES DÉLICIEUX BONS BONS

L'avez-vous essayée! Sinon, faites-le et vous en demanderez de nouveau.

Laura Secord

Assortiments spéciaux

PHARMACIE COMTOIS

72 Rue Frontenac - Tél. 544 - Lac-Mégantic

L'ECHO DE FRONTENAC

Journal entièrement dévoué aux intérêts de la Ville de Lac-Mégantic et de la région.

Fondé en 1928

Publié à Lac-Mégantic



Directeur :
L. PHILIPPE POULIN
Rédaction et Administration :
9, Boulevard des Vétérans
LAC-MEGANTIC, Qué.

Prix de l'abonnement :

CANADA : 1 an \$2.50

ÉTATS-UNIS : \$3.00

Au Conseil...

(suite de la 1ère page)

Lue une lettre de La Ligue Antituberculeuse de Frontenac sollicitant de la ville, une contribution à la campagne en cours, laquelle souscription permettrait d'atteindre son objectif.

On en discute, l'échevin Roberge faisant remarquer qu'il a été rencontré par le docteur Bruno Roy à ce sujet soulignant que l'an passé la ville avait souscrit \$100.00; il croit que cette année une souscription de \$50.00 rencontrerait leur désir. Il est proposé par l'échevin Roberge, secondé et adopté à l'unanimité qu'un montant de \$50.00 soit accordé à la Ligue Antituberculeuse de Frontenac.

Lue une lettre de la compagnie Bell Telephone accusant réception d'une copie certifiée d'une résolution du conseil, adoptée à sa séance du 21 novembre 1955 à l'effet d'aviser cette compagnie d'enlever son matériel à ses frais lorsqu'il devient un "obstacle public".

De peur que son silence soit interprété comme un assentiment à cette résolution, la compagnie se sent obligée d'informer la ville qu'elle la considère comme nulle et sans effet vis-à-vis de la compagnie en vertu des privilèges qui lui sont accordés par le Parlement du Canada lors de son incorporation (43 Victoria 1880 Chapitre 67).

La lettre stipule que lorsque le matériel de la compagnie est installé dans les rues avec le consentement des municipalités quant à l'emplacement, le dit matériel est légalement et les municipalités sont responsables des frais s'il s'agit de déplacement.

Le seul organisme ayant juridiction en la matière est la Commission des Transports du Canada et elle seule pourrait nous obliger à nous déplacer selon les stipulations du paragraphe 6 de l'article 378 de la loi des Chemins du Canada, d'ajouter la lettre.

Il s'ensuit que si la municipalité en exécutant des travaux fait en sorte que le matériel de la compagnie devienne un obstacle public, elle seule est responsable de la situation et nous devons lui demander de nous rembourser d'une partie de nos frais de déplacement, de continuer la lettre. La compagnie ajoute qu'il lui fait plaisir de dire que sa manière de voir n'affecte en rien son désir de coopérer avec la ville et d'éviter toute dispute avec elle.

La Compagnie désire encore faire remarquer à la ville que lorsque les municipalités lui demandent des déplacements de son matériel elle ne leur demande que 50% de leur frais de main-d'oeuvre et de camionnage. La lettre porte la signature du gérant M. H. E. Leonard.

L'échevin Martel déclare qu'ainsi il ne reste plus qu'à payer lors-

qu'il y a pareil déplacement et le maire Drouin de faire remarquer que lorsqu'il se pose un poteau, le travail est fait sous la surveillance d'un représentant de la ville; que c'est à la ville à prévoir lorsqu'il se présente quelque chose qui peut devenir tôt ou tard un obstacle. L'échevin Martel dit qu'il est bien difficile de prévoir 10 ans d'avance. L'échevin Fortin regrette que, lorsqu'il se présente de semblables demandes de la part de la compagnie, on les accepte avec une certaine indifférence; alors qu'on devrait les considérer avec plus d'intérêt; il suggère que lorsque de telles choses se présentent, qu'on fasse appel aux conseils de notre urbaniste, pendant que nous pouvons compter sur lui. L'échevin croit que pour éviter tout trouble, lorsque se fait l'installation de poteaux, il faudrait placer ces derniers dans les lignes des emplacements.

Lue une lettre de la compagnie Northern Electric laquelle déclare en réponse aux lettres que lui a adressées la ville, qu'après avoir communiqué avec leur manufacturier de Montréal, ces derniers accepteraient le retour d'un certain nombre de marchandises spécifiées, aux prix également mentionnés, mais qu'ils ne leur est pas possible de reprendre un lot de fil, le quel avait été fabriqué sur demande spéciale de la ville.

Après avoir pris en considération les prix offerts, les membres du conseil doivent conclure que la ville ferait là une perte assez considérable et décision est prise de garder ces matériaux que l'on pourra à l'occasion utiliser ou encore les offrir à une autre compagnie moyennant de meilleurs prix, etc.

Lue une lettre de Mlle Marielle Blais, laquelle dit avoir subi déjà des examens au bureau à l'issue desquels on avait constaté des aptitudes pour ce travail, offrant ses services lorsque l'occasion se présentera. Sa lettre sera conservée en filière.

Lue une lettre de la Commission des Transports référant à une lettre du conseil en date du 10 décembre concernant l'installation d'un mode de protection au passage de la rue Frontenac. En réponse la Commission fait tenir à la ville une copie des plans Nos. 2 et 4 concernant cette installation.

Le maire Drouin dit qu'il ne s'agit pas d'un mode de protection, mais d'une méthode de disparition. A cette fin et pour faire un travail continu, le maire a pensé nommer un comité lequel serait chargé de suivre de près ce mouvement. Il ajoute que lors de la prochaine séance cette question sera discutée avec les membres du comité formé.

Lue une lettre de Megantic Auto Parts qui retourne le compte pour le service de l'eau que lui a envoyé la ville et il demande de le corriger soulignant que cette charge ne s'applique pas à son établissement là où aucun lavage d'auto ne se pratique. La lettre est remise au président du comité concerné l'échevin Martel.

Dans une lettre qu'il fait parvenir au conseil le Comité Paritaire des barbiers coiffeurs et coiffeuses adresse au maire et aux autres membres du conseil ses sincères remerciements pour l'aide apporté dans l'application du règlement de l'hygiène dans les établissements concernés.

Lue une lettre de M. Léo Turgeon lequel attire l'attention du conseil sur les troubles qu'il a, avec les égouts tous les 2 ou trois mois; il fait remarquer qu'il lui en coûte chaque fois \$3.00 montants qu'il ne se croit pas à être tenu de payer.

L'échevin Martel dit qu'il a été appelé à ce sujet là; il souligne qu'il y a là des travaux à faire par la ville, qu'ils n'ont pas été effectués ayant été remis au printemps prochain. Le maire fait remarquer que si cet état de chose dépend de la ville, cette dernière n'a pas de réclamation à faire; il dit à l'échevin Martel d'agir selon son bon jugement en de telles occasions faisant remarquer que lorsqu'il en dépend de la ville, le contribuable n'a pas à payer. L'échevin Martel est chargé de voir le contre-maître M. Dolores Dostie à ce sujet.

Lue une lettre de M. le curé Philippe Desgranges, de Ste-Agnès lequel remercie le conseil de la généreuse souscription qu'il lui a accordé pour l'entretien de la patinoire. Il est assuré que cela contribuera à semer du bonheur chez ceux qui iront se divertir sur la patinoire cet hiver. Il profite de l'occasion pour formuler ses vœux de succès à l'administration municipale.

Le greffier fait la lecture du rapport du département de la police et du feu pour le mois de décembre. Il a été préparé par le sous-chef Léo Bolduc, en voici la

ARGENT DEMANDE

On demande à emprunter quelques milliers de dollars en retour de bons placements. Pour plus de détails, s'adresser au bureau de notre journal L'ECHO DE FRONTENAC qui vous mettra en communication avec la personne intéressée.

Téléphone : 198

J. 12-19-P

teneure: Entrées dans le journal 565; Patrouilles de nuit, 177; patrouilles de jour 156; appels de police 27; appels de feu 14; enquêtes Assistance publique; 5; vols rapportés 2; accidents d'autos 3, 2 enfants blessés; protection 3; chien détruit 1; homme gardés pour la police provinciale 2; rapports faits 34; sorties pour la taxe d'amusement 8; sorties pour le bureau 4; sorties pour le département de la voirie 3; sorties pour le département de l'aqueduc 4; la balance a rapporté \$10.80 pour le mois de décembre; stationnement, billets payés pour le stationnement la nuit \$20.00; l'automobile de la police a parcouru pour le mois de décembre 656 milles.

Une résolution est passée à l'effet de faire l'engagement du contracteur pour l'entretien du 10e rang. Il s'agit de M. Eugène Beaudoin. L'échevin Rodrigue se fait le proposeur de la résolution qui est secondée et adoptée à l'unanimité.

L'échevin Latulippe demande ce qui a été fait jusqu'ici pour l'entretien du 11e rang. L'échevin Rodrigue donne quelques informations, déclarant qu'il a demandé à M. Bédard d'en prendre la charge et que ce dernier a refusé; qu'il a alors rencontré un M. Roy qui, lui, a dit qu'il accepterait au prix de \$100.00. Cette question soulève une discussion assez longue à laquelle prennent part une couple de citoyens dans la salle. Au cours de cette discussion la majorité des membres du conseil semblent s'opposer à l'entretien de la route, cependant que d'autres soutiennent la demande des quelques citoyens venus "réclamer la justice" selon leur expression, demandant ou des chemins de voitures d'hiver ou des chemins d'automobiles, l'un ou l'autre, déclarant carrément qu'ils ne pouvaient accepter une partie de cette route sur chemin d'été et l'autre partie sur chemins d'hiver. L'échevin Latulippe déclare qu'au point de vue justice on est obligé de l'ouvrir et l'échevin Roberge de riposter "il n'y a pas question de justice là-dedans" ajoutant qu'il s'agit pour le conseil de prendre l'intérêt de la ville à qui il en coûterait cher pour envoyer le tracteur là, etc. Le maire, intervenant dit qu'il est inutile d'en discuter plus longuement, que le comité peut voir à cela dès le lendemain; l'échevin Martel se dit favorable à ce que la chose soit réglée séance tenante et à cette fin, il réclame le vote.

Les échevins Martel, Latulippe et Fortin votent en faveur de l'en-

tretien cependant que les échevins Roberge, Rodrigue, Paré, Cloutier, Perreault et Vallée votent contre. Un avis de motion est donné en vue d'un règlement d'emprunt, devant couvrir des travaux de voirie, d'aqueduc, de trottoirs, le tout se chiffrant au montant de \$50,000.00. L'échevin Rodrigue se fait le proposeur de cette motion, qui est secondée et adoptée à l'unanimité. D'ici à ce que le règlement en question soit passé, les membres de chaque comité sont invités à se réunir pour discuter de leurs besoins respectifs et l'application des différents montants nécessaires sera faite dans la teneur du dit règlement.

Lue une lettre de M. Armand Thivierge lequel dit avoir déjà écrit à la ville relativement à une lisière de terrain qu'il serait disposé à acheter, et n'avoir pas reçu de réponse. M. Thivierge exprime son désir de construire une maison pour sa famille et il offre \$400.00 comptant pour cet emplacement.

Le maire dit que deux comités sont concernés par cette question, le comité de construction et le comité d'urbanisme. L'échevin Perreault fait remarquer que dans cette affaire, des recherches ont été faites concernant les titres et que ces derniers ne semblent pas clairs; le maire souligne qu'il est certain que la ville ne peut vendre un terrain sur lequel les titres ne sont pas clairs.

On en discute, l'échevin Fortin suggérant qu'on s'occupe de faire sortir les titres en question, même si la ville n'est pas intéressée à vendre; l'échevin Perreault croit qu'il serait facile de le faire; l'échevin Fortin fait remarquer que le règlement de construction de la ville n'est pas encore sorti; que dans le règlement il est spécifié que toute personne désireuse de se construire doit se conformer aux exigences de ce règlement, suggérant qu'avant de faire quoi que ce soit, M. Thivierge soumette ses plans ou esquisses sur papier. On continue la discussion, étudiant le pour et le contre de la question et concluant qu'il faudrait que tout ce qui pourrait se faire soit conforme au plan d'urbanisme. Sur ce sujet d'urbanisme, l'échevin Fortin dit qu'il a eu des nouvelles de l'urbaniste M. Bégin, lequel lui a dit qu'il était à mettre une dernière main à son rapport et qu'il sera prêt à venir rencontrer le conseil, dès la semaine prochaine, n'importe quel jour.

On parle encore du règlement de construction dont on fera faire l'impression et décision est prise de demander des cotations pour 200 copies.

Le maire annonce que des ingénieurs provinciaux seront à Lac-Mégantic mardi le 17 pour étudier les possibilités d'un dragage de la rivière Chaudière à sa source, afin de parer à la disette d'eau.

L'échevin Fortin suggère qu'un avis de motion soit donné en prévision de la nomination d'un inspecteur en construction laquelle on pourra faire dès la prochaine séance; il demande à ses collègues, d'étudier la chose et de faire des suggestions d'ici là.

Le maire fait une suggestion demandant à ses collègues s'ils auraient objection à ce qu'un membre du conseil soit nommé pour effectuer une surveillance sur les travaux de réparations que l'on fait, qui s'occuperait de l'inspection de la machinerie, etc. et il suggère à cette tâche l'échevin Paré, demandant à ce dernier s'il accepte et M.

CARTES PROFESSIONNELLES

DR J. EDOUARD LAFLECHE

dentiste

9 h. a.m. à 9 h. p.m.

En face du Bureau de Poste

LAC-MEGANTIC

Dr Viateur Bolduc

Spécialité : Chirurgie générale

Diplômé du Cook-County Hospital de Chicago
Ex-Elève des Hôpitaux de New-York

HEURES DE BUREAU

de 2 à 4 heures p.m. — le soir, de 7 à 8 heures

4, rue Milette

LAC-MEGANTIC

Tél. 218

DOCTEUR CHARLES BOISVERT

CORONER

médecine générale

SPECIALITE : Examen de la vue - Lunettes

Lac Mégantic

Cté Frontenac

Dr Jacques Huard, m.d.

Spécialité : Chirurgie générale

Ex-interne et ex-résident certifié en chirurgie du
West Jersey Hospital de Camden, N. J.

Heures de bureau : 11 à 12 a.m. — 2 à 4 p.m. — 7 à 8 p.m.

40, rue Frontenac - C. P. 838 - Téléphone 54

LAC-MEGANTIC

Dr Paul Frescynet

CHIRURGIEN - DENTISTE

Ex-interne de l'Hôpital Dentaire de Rochester

Tél. 39 Au-dessus du magasin J.-A. Roberge & Fils

Lac Mégantic

Cté Frontenac

Le Dr Lionel Darche

166, rue King-O., Sherbrooke

YEUX - OREILLES - NEZ - GORGE

GAETAN LEBRUN

ARPENTEUR-GEOMETRE

Tél. 120

LAC-MEGANTIC

Docteur Jos. Aubut

Médecin - Chirurgien

Ex-interne du French Hospital de New-York

100 "A", rue Frontenac

LAC-MEGANTIC

Téléphones : Bureau 108 — Résidence d'été 658-w-3

Frs. X. Paradis, B.A.O.D.

OPTOMETRISTE

examen de la vue - traitements orthoptiques

Bureau : 59, Rue Frontenac, Tél. 372

Résidence : 216, Rue Laval, Tél. 430

Lac Mégantic

Cté Frontenac

DISTRIBUTEURS pour toute la REGION

Possibilité de faire \$300 par semaine

Pour introduire dans votre région nouvel appareil indispensable dans tous les foyers. Capital requis: environ \$1,500. Aucune compétition. Service de finance gratuit à votre service. Pourcentage de profit au-dessus de 40%. Organisation, annonces, papeterie, fournies gratuitement. Pour détails et informations, écrire:

2 1 1 4 RUE FRONTENAC
MONTREAL, P.Q.

D. 22-29, J. 12-19-26

HOTEL FRONTENAC

MADAME JEANNE BRULOTTE

gérante

130 Rue Frontenac - Tél. 15 - Lac Mégantic

Danse avec orchestre, tous les samedis soir, à 8 heures.

Admission : \$0.50

BERTRAND BOULANGER

Distributeur

CHARBON HUDSON STERLING

Satisfaction garantie — Service impeccable

128, rue Frontenac Tél. 78 Lac-Mégantic

VOS REPARATIONS DE MIROIRS

seront exécutées promptement, avec soin et à votre satisfaction; aussi, posage de dessus de bureaux en verre; posage de vitres d'autos; vitrines "plate glass", etc.

Venez nous voir — Prix raisonnables

MEGANTIC PLATE & WINDOW GLASS ENRG.

Benoit et Rosaire RODRIGUE, propriétaires

66, rue SALABERRY

Téls : 450-J et 313-R

LAC-MEGANTIC

Mars - 55

SOLUTION CARDA

Foie-Reins-Vessie-Digestion
Dans toutes les pharmacies

JEAN-CLAUDE GAGNON

ASSURANCES GENERALES

(Succession de feu OLIVA GAGNON)

Spécialité : Assurance Automobiles

22 Rue Lemieux

Tél. 188-J

LAC-MEGANTIC

D. 1

HUILE A CHAUFFAGE

Achetez **TEXACO**, la meilleure huile sur le marché.

Profitez de notre offre, participez au grand tirage de 200 gallons d'huile.
APPELEZ 465

MARTIAL ELECTRIC ENRG.

VENDEUR AUTORISE

Réparations: Brûleurs et Fournaies

44 Rue Laval

Nov. 11, 3 ms

Lac-Mégantic

Banque Canadienne Nationale

81^{ème} Assemblée générale annuelle

"L'année qui commence s'annonce bien, mais est-il jamais plus à propos de conseiller la prudence qu'à l'heure où l'on est exposé à en manquer!" conclut le président, M. Charles St-Pierre, après une brève revue de la situation économique.

Le gérant général, M. Ulric Roberge, a soumis le rapport du Conseil d'administration montrant que 1955 a été la meilleure année dans l'histoire de la Banque.

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le mardi 10 janvier, à son siège social, à Montréal, la 81^{ème} assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. Charles St-Pierre.

Après les formalités d'usage, le président invite le gérant général, M. Ulric Roberge, à donner lecture du rapport du Conseil d'administration.

Les opérations de l'exercice terminé le 30 novembre dernier ont donné les résultats les plus favorables qu'on ait vus jusqu'à présent dans l'histoire de votre Banque.

Les profits de l'exercice, en augmentation de \$247,269 sur le précédent, ressortent à \$3,585,089, déduction faite du versement au Fonds de pension du personnel ainsi que des affectations aux réserves latentes. Ils sont l'équivalent de \$2.23 par action, à comparer avec \$2.23 en 1954. Ils ont été répartis ainsi qu'il suit: provision pour impôts, \$1,381,024, contre \$1,210,817 l'année précédente; amortissement des immeubles sociaux, \$59,925 à rapprocher de \$564,715; dividendes, \$875,000 au lieu de \$840,000 au cours de l'exercice précédent. Le compte des Profits et Pertes présente un solde créditeur de \$877,387 en comparaison de \$148,227 au 30 novembre 1954.

La somme des dépôts, accusant une progression de \$67,800,865 pendant l'année, s'élève au chiffre sans précédent de \$618,920,041. Il y a lieu de signaler que les dépôts d'épargne de particuliers, ayant augmenté de plus de 26 millions et demi, s'élevaient à \$372,053,277. C'est là un nouveau record prouvant que le nombre des clients de la Banque continue de s'accroître d'année en année.

La grande activité qui a régné en 1955 et l'importante augmentation du volume d'affaires de la Banque en ont porté l'actif à \$644,995,474, somme qui accuse un accroissement de près de 72 millions en un an et constitue un nouveau sommet. La situation présente un haut degré de liquidité. Les disponibilités de caisse se totalisent par \$98,077,378 et sont l'équivalent de 15.78 pour cent du passif envers le public, alors que l'actif rapidement réalisable, qui est passé de \$318,131,746 à \$347,178,764 représente 55.84 pour cent de ce même passif.

Les prêts courants et escomptés, où l'on constate une progression d'environ 36 millions et demi, se chiffrent par \$280,622,625, le plus fort total qu'ils aient jamais atteint. Les prêts hypothécaires assurés aux termes de la loi nationale sur l'habitation forment une somme de \$7,130,163, à rapprocher de \$1,556,664 il y a un an. La valeur du portefeuille-titres de la Banque s'établissait, au 30 novembre dernier, à \$236,883,825, à rapprocher de \$213,495,413 au 30 novembre 1954.

Au cours de l'exercice, la Banque a établi sept bureaux et converti une agence en succursale. Elle tient à la disposition de la clientèle et du public 576 bureaux, soit 253 succursales et 318 agences.

Les administrateurs se font un devoir de rendre au personnel de la Banque le témoignage qu'il a contribué largement aux remarquables progrès du dernier exercice. Si notre institution a pu accroître son volume d'affaires, augmenter sa clientèle et améliorer encore ses divers services, elle le doit en grande partie au dévouement et à la loyauté de ses employés.

Remarques du président

Deux administrateurs de la Banque ont donné leur démission, à la

fin du dernier exercice, l'honorable Jacob Nicol et M. Armand Chaput. M. le sénateur Nicol, qui était membre du Conseil depuis 1935, avait été élu en 1945, vice-président de la Banque. M. Chaput faisait partie du Conseil d'administration depuis plus de trente ans. Nous regrettons que leur état de santé ne leur permette plus de prêter leur concours qui était hautement apprécié. Le Conseil d'administration a élu M. J.-Alexandre Prud'Homme, C.K., et M. Pierre Beauchemin. Les résultats des opérations de l'exercice clôturé le 30 novembre dernier, que le gérant général, M. Ulric Roberge, vient de vous exposer, mettent en lumière des progrès dont il y a lieu de se féliciter. Tous les postes du bilan accusent des augmentations qui les portent aux chiffres les plus élevés qu'ils aient atteints dans l'histoire de notre Banque.

L'essor de l'économie canadienne

La légère régression qui s'était produite en 1954 apparaît aujourd'hui comme une pause dans l'essor de l'économie canadienne. Les dépenses en immobilisations ont largement contribué au mouvement de reprise de l'année dernière. On estime qu'elles ont été sensiblement supérieures à 5.8 milliards de dollars, somme à laquelle on les évaluait au début de l'année et qui dépassait déjà de quelque 300 millions le total de 1954. La valeur brute de la production nationale, qui s'élève graduellement depuis dix-huit mois, aurait touché en 1955, selon les prévisions officielles, le chiffre record de 26.4 milliards de dollars.

Un regain d'activité s'est manifesté en même temps dans presque tous les secteurs de l'économie. La progression de la demande intérieure et extérieure de métaux et autres minéraux, comme le pétrole, l'aluminium, le nickel et l'amiante, en a accéléré la production. L'exploitation forestière a étendu ses opérations.

L'industrie du bâtiment a pris une extension sans précédent. D'après les MacLean Building Reports, la valeur des contrats de construction conclus au cours de l'année passée aura probablement atteint les trois milliards. A la fin des dix premiers mois, elle dépassait déjà 2,540 millions, soit 797 millions de plus que pendant la période correspondante de l'année précédente, et même 386 millions de plus que le total de 1954. Les contrats relatifs à la construction d'habitations, qui constituaient la catégorie de beaucoup la plus importante, se chiffraient par plus d'un milliard.

Le développement de la production a été à peu près général dans les principales branches de l'industrie. Les industries qui avaient subi, l'année précédente, un sérieux ralentissement ont connu une reprise très appréciable. Les transports, le commerce et la plupart des services ont, naturellement, profité de l'amélioration de la situation générale. L'emploi s'est si bien rétabli depuis le fléchissement du printemps dernier que le revenu national aura probablement atteint un nouveau sommet en 1955. Les traitements et salaires payés par l'industrie au cours des neuf premiers mois de l'année se sont chiffrés par 9,463 millions de dollars, soit une augmentation de plus de 12.5 pour cent par rapport à la même période de 1954.

La situation de l'agriculture

L'état actuel de l'agriculture est moins satisfaisant. La dernière saison ayant été favorable, le sol a donné un bon rendement dans l'ensemble du pays; mais des circonstances adverses empêchent les cultivateurs de tirer tout le parti possible de la situation.

D'abord, la baisse des prix agricoles réduit leurs revenus. De

puis que les prix des produits de la ferme ont atteint leur plus haut point, en 1951, ils ont subi, d'année en année, une baisse d'autant plus importante que le coût des marchandises et des services qu'utilise la classe agricole restait plutôt stable.

L'agriculture canadienne voit en outre ses débouchés extérieurs se resserrer par suite du protectionnisme agricole auquel recourent plusieurs pays, à la tête desquels se trouvent les Etats-Unis, qui subventionnent la production de certaines denrées.

La surabondance du beurre et du blé crée, cette année, de sérieuses difficultés aux producteurs. Ce n'est d'ailleurs pas à un cas fortuit; c'est un fait qui est susceptible de se répéter parce qu'il tient à des causes naturelles.

La Nouvelle-Zélande, où les pâturages sont accessibles tout le long de l'année, est évidemment en mesure de produire du beurre à peu de frais et cette denrée occupe une si large place dans son économie, qu'il est peu probable qu'elle consente à en restreindre la production. Il y a lieu d'espérer toutefois qu'au Canada le lait trouvera, dans l'industrie, de nouveaux emplois qui en augmenteront la demande.

Quant au blé, c'est une céréale qui pousse sous tous les climats tempérés. On en moissonne, dans le monde, douze mois par année. De nombreux pays en subventionnent la production afin de se libérer de l'étranger en matière d'alimentation aussi bien qu'en vue d'épargner des réserves de change. Il semble bien que la solution de ce qu'on appelle le problème du blé réside plutôt dans la diminution de la production que dans le développement de la consommation. Le Manitoba s'efforce non sans succès d'atténuer les effets de la vente du blé en réduisant ses emblavures et en diversifiant ses cultures.

Le Commerce extérieur

Nos échanges de marchandises et de services avec les autres pays accusent, au cours du troisième trimestre de l'année dernière, le plus fort déficit qu'ils aient jamais atteint à pareille époque, soit 89 millions de dollars. Pendant les mêmes mois de l'année précédente, ils présentaient un solde créditeur. Le déficit des trois premiers trimestres s'est élevé à 406 millions, contre 345 millions pendant la période correspondante de 1954. Ces résultats sont attribuables en grande partie à l'état du commerce extérieur, bien que tous les éléments de nos comptes internationaux y aient contribué.

Les relevés préliminaires du commerce extérieur du Canada, relatifs aux dix premiers mois de 1955, en font ressortir la valeur à plus de 7,460 millions de dollars, à rapprocher de 6,568 millions pendant les mêmes mois de 1954. Ces chiffres placent le Canada au quatrième rang des grandes nations commerçantes du monde. Mais il est important de se rendre compte des faits qu'ils représentent.

L'accroissement des importations ayant été supérieur à celui des exportations, la balance défavorable est passée, d'une année à l'autre, de 200 à 305 millions. Ce déficit eût d'ailleurs été deux fois plus élevé si notre commerce avec la Grande-Bretagne ne nous avait pas laissé un excédent d'exportations de 315 millions.

Nos échanges sont de plus en plus concentrés. Depuis une vingtaine d'années, la proportion de nos exportations aux Etats-Unis est passée de 35 à 60 pour cent de nos exportations totales et le rapport

de nos importations des Etats-Unis à nos importations totales s'est élevé de 50 à 75 pour cent. Ces échanges se soldent, bon an, mal an, par une balance défavorable qui s'établissait à 718 millions au cours des dix premiers mois de l'année dernière, à rapprocher de 510 millions pendant la période correspondante de 1954. Depuis la guerre, l'affluence des capitaux des Etats-Unis a fourni une contrepartie au déficit de notre balance du commerce, mais il est évident que nous ne pouvons pas compter indéfiniment sur cet apport pour équilibrer nos comptes internationaux. Au fur et à mesure que s'effectuera la mise en valeur des richesses naturelles de notre pays, la somme des capitaux américains qui s'y engagent ira en diminuant. On signale déjà un certain ralentissement de la cadence de ces dernières années. Il n'est donc pas trop tôt pour aviser aux moyens de mieux balancer nos importations par nos exportations.

La composition de notre commerce extérieur mérite aussi de retenir l'attention. Des statistiques officielles font ressortir qu'au lendemain de la première guerre mondiale, en 1919, nos ventes de céréales, de poisson, de minéraux, de bois, de pâtes et papiers, de produits chimiques et d'autres matières premières et produits semi-finis constituaient 87 pour cent de la valeur de nos exportations. Cette proportion était encore de 86 pour cent en 1938 et d'environ 85 pour cent en 1954. Il est vrai que le remarquable développement économique de notre pays depuis trente-cinq ans a considérablement augmenté la valeur de nos exportations, mais celles-ci consistent toujours, dans la même proportion, en produits dont des pays étrangers, où ils sont élaborés, tirent plus de profit que le Canada lui-même.

Le tableau de nos échanges avec les Etats-Unis montre qu'en 1954 une bonne moitié de nos exportations se composait de matières premières et de produits semi-finis. Sans nos ventes de papier-journal, cette proportion aurait été des quatre-cinquièmes, comme il y a quarante ans. D'autre part, en 1954 près des deux tiers de nos importations en provenance des Etats-Unis consistaient, comme il y a quarante ans, en objets fabriqués, objets tirés bien souvent de matières premières canadiennes.

Le développement de l'industrie

Nos richesses naturelles sont l'objet d'une grande demande de la part de plusieurs pays, à cause de l'accroissement de la population, du relèvement du niveau de vie et d'une importante reprise de l'activité industrielle. La rapide et constante augmentation de la consommation de matières premières en a réduit les réserves dans maintes régions du monde, même aux Etats-Unis qui, après avoir été longtemps parmi les mieux pourvus, deviennent de plus en plus importateurs de produits bruts.

Le Canada prend avantage de ces circonstances favorables et tire profit de la vente des produits de ses forêts et de son sous-sol.

auxquels se sont ajoutés récemment le minerai de fer et le pétrole dont l'exportation est susceptible d'une grande extension. Toutefois, quand on entend dire que c'est en exportant ses richesses naturelles que le Canada a cessé d'être une colonie d'exploitation pour devenir un pays industriel et que, tout en continuant d'écouler au-dehors l'excédent de ses matières premières, il doit prendre les moyens d'en tirer lui-même parti dans toute la mesure du possible.

Parmi les ressources potentielles du Canada, seule la forêt est inépuisable, à condition, bien entendu, qu'on prenne soin de la reconstituer au fur et à mesure du déboisement. Si riches que soient les gisements de minéraux déjà connus et ceux que des explorations préliminaires ont permis de repérer jusqu'à présent, ils ne suffiront pas à satisfaire pendant un temps illimité les besoins immenses et sans cesse croissants du monde et surtout des Etats-Unis.

L'exploitation des richesses naturelles ne fournit qu'un nombre relativement restreint d'emplois plus ou moins temporaires, et leur exportation à l'étranger, si elle rapporte un certain profit immédiat, est en fin de compte une cause d'appauvrissement. Seule l'industrie manufacturière peut donner de l'occupation à la masse des ouvriers qui augmentent rapidement d'année en année. C'est le gain-pain de près du tiers de la population du Canada. Elle a fait, surtout en ces dernières années, des progrès considérables. On estime que, depuis la fin de la guerre, elle a affecté à la mise en valeur de nos richesses naturelles, pas moins de 6.8 milliards d'engagements dans l'industrie manufacturière. La stabilité de l'économie nationale exige que cette évolution se poursuive et même s'accélère encore davantage.

L'inflation des prix

Au Canada, comme aux Etats-Unis et dans les pays européens qui connaissent depuis plusieurs années une rapide accélération de l'activité économique, on se rend de mieux en mieux compte que ce mouvement ascendant ne peut pas se poursuivre à l'infini et qu'il est expédient d'en modifier l'allure si l'on veut prévenir l'inflation des prix.

Dans notre pays, comme dans plusieurs autres, les autorités ont pris diverses mesures en vue de contenir l'expansion du crédit.

Perspectives

L'année qui commence s'annonce bien. Les grands travaux en cours, tels la canalisation de saint-Laurent et l'aménagement de plusieurs ports auquel elle donnera lieu, le développement de l'industrie minière, notamment de l'exploitation des gisements de minerai de fer et de cuivre et des puits de pétrole, la construction commencée ou projetée d'usines, de locaux commerciaux et d'habitations entretiendront sans doute, au moins pendant une partie de l'année, une grande activité industrielle. Cependant, est-il jamais plus à propos de conseiller la prudence qu'à l'heure où l'on est exposé à en manquer?

Les actionnaires ont élu le Conseil d'administration, qui est ainsi composé: M. L.-J. Adjuitor Amyot, M. Pierre Beauchemin, l'hon. F. Philippe Brais, c. r., M. Aristide Cosineau, M. George A. Daly, M. Auguste Deslites, c. r., l'hon. J. M. Dessureault, M. Geo. T. Donohue, l'hon. Wilfrid Gagnon, M. A. Charles Laurent, c. r., M. A. J. Major, M. J.-Alexandre Prud'Homme, c. r., l'hon. Alphonse Raymond et M. Charles St-Pierre.

Pacifique Canadien

Départs de Mégantic
(heure solaire)
Pour Montréal:
5.05 a.m. à 6.30 a.m.
tous les jours
Pour St-Jean, N.B. et Halifax, N.S.:
11.35 p.m. tous les jours
Pour Brownville Jct., Me.:
8.00 a.m. excepté le dimanche

Pour renseignements, s'adresser à la gare-téléphone 2 à 9 et 489

BRULEURS A L'HUILE
L'annonce au public de Lac-Mégantic et de la région que je possède l'agence pour la vente des brûleurs à l'huile "ESSO".
Ces brûleurs sont reconnus pour leur économie, leur efficacité et leur longue durée.
Le temps se présente à vous pour vous en procurer un. Profitez de notre plan de finance exceptionnellement favorable: 10% comptant, balance payable en cinq années.

ALYRE FORTIN
AGENT
53 "A", rue Frontenac (en face de la Banque de Montréal) Tél. 63-W
Lac-Mégantic
Mars 25

JACQUES & FRERES
Entrepreneurs de pompes funèbres
AMBULANCE JOUR ET NUIT
TEL: 58-W
64, rue Québec Central Lac-Mégantic

Décès de Madame Adrien Mercier à St-Samuel

Le service et les funérailles de Mme Adrien Mercier, née Mériilda Therrien, décédée à l'âge de 35 ans et 6 mois, ont eu lieu ces jours derniers.

Le service fut chanté à St-Hubert de Spaulding par le curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés J. Champagne, curé de St-Samuel et Léopold Lemay, curé de Notre-Dame de Fatima, comme diacre et sous-diacre. Dans le sanctuaire, avaient pris place MM. les abbés Morin, professeur au Séminaire de St-Victor, et M. Blanchard, de cette paroisse.

Le cercueil était porté par MM. Jean-F. Mercier, Laurent Veilleux, Bertrand Mercier, Oram Mercier, Hervé Lessard et Hilaire Faucher. La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière de St-Samuel.

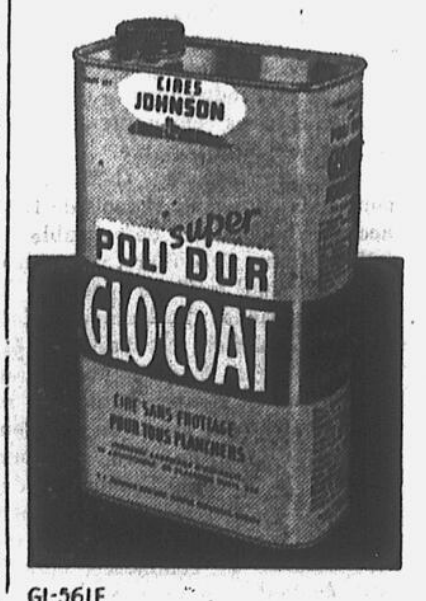
Feu Madame Mercier laisse pour la pleurer son époux M. Adrien Mercier et neuf enfants: Lorraine, Jacqueline, Ginette et Claire, ses filles; Raymond, Jean-Marie, Maurice, Marcel et Michel, ses fils; ses frères: MM. Aimé Therrien de St-Léon, André, Elie, Georges, Pierre et Origène Therrien, de St-Samuel, et Albert Therrien, de St-Georges; ses sœurs: Mme Joseph Lapière (Clarisse) de St-Samuel, Mme Jos. Lacroix (Rose-Anna) de Milan, Mme Aurélien Jacques (Phyllis) de St-Romain; MM. et Mmes Joseph Mercier de St-Samuel, Gérard Mercier de Sherbrooke, Adrien Gendreau, de West Shefford, Henri-Paul Pellerin de Hudson, Qué., Lucien Mercier de Stornoway, L. M. Mercier de Lac-Mégantic, D. Cameron de Stornoway, Grégoire Laverdière de Ste-Aurèle, MM. J. F. Mercier de St-Jean, Jean-P. Viens de Mont-Réal, Soeur Ste-Clarisse, des Soeurs Servantes du Sacré-Coeur de Marie de Limoilou, ses beaux-frères et belles-sœurs; M. et Mme René Therrien, Miles Colette, Louise et Ginette Therrien, MM. et Mmes Patrice Pélipin de St-Ludger, Laurent Veilleux, Raymond Fortin, J. M. Therrien de St-Georges, Hervé Lapière de Lac-Mégantic, Léopold Quirion de St-Georges, MM. Laurin, Jean-Paul, Lionel, Philipe et Victor Lapière de St-Ludger, Miles Henriette Lapière de St-Ludger, Jacqueline et Lisette Drouin, Jacques, Guy, Louise et Jean Mercier de Lac-Mégantic, Gilles, Michel et Denyse Pellerin, de Hudson, Carmen, Lorraine, Monique, Lise, Denis, Laurent et Nor-

mand Gendreau de West Shefford, Cécile, Claire, Carmen, Marguerite, Jean-Louis, Roland, Jean-Guy, Françoise, Paul-Eugène, Claude et Lucie Mercier, de Sherbrooke, Luc Diane et Jacinthe Mercier de Stornoway, Robert et Nicole Cameron de Stornoway, Henri-Paul Normand, Luc, Claude et Clarisse Viens, de St-Hyacinthe, M. et Mme Bertrand Mercier de St-Samuel, Mlle Françoise Mercier de Mont-Réal, André, Réjean, Denise, Réal et Céline Mercier de St-Samuel, et Mme Wilfred Bellefleur de Lac-Mégantic, neveux et nièces et autres parents.

La maison Jacques & Frères, de Lac-Mégantic, avait la direction des funérailles.
Aux membres de la famille en deuil, l'"ECHO de Frontenac" offre ses sincères condoléances.



Permanente pour vos planchers?
C'est ce que vous leur donnez avec le poli SUPERdur Glo-Coat Johnson. Il protège en permanence contre les pas et les égratignures... un nettoyage humide lui redonne tout son lustre!



DU NOUVEAU A LAC MEGANTIC
FRONTENAC BATTERIES
est maintenant en opération au
No 9 RUE CHAMPLAIN
Nous fabriquons les batteries neuves et réparons les vieilles.
LEOPOLD BUREAU
lequel pratique toujours son métier de forgeron
9 Rue Champlain - Tél. 247-W - Lac-Mégantic
S. 22

Bon Premier
Le pays du Québec est reconnu depuis longtemps pour l'excellence de ses fromages. Ils sont renommés comme étant parmi les meilleurs du monde entier.

Bonne Première...
Les fromages du Québec sont encore plus délicieux quand on les savoure avec de la bière DOW — une des meilleures bières au monde.

Dow
La Bière

81ème assemblée générale annuelle de la Banque Canadienne Nationale

Le rapport du Conseil d'administration, soumis par le gérant général, M. Ulric Roberge, montre que les résultats du dernier exercice constituent un nouveau record. Le président, M. Charles St-Pierre, fait un bref exposé de la situation et conclut en disant : "L'année qui commence s'annonce bien, mais est-il jamais plus à propos de conseiller la prudence qu'à l'heure où l'on est exposé à en manquer ?"

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Canadienne Nationale a eu lieu le mardi 10 janvier, au siège social de la Banque, Place d'Armes, Montréal, sous la présidence de M. Charles St-Pierre.

Le rapport du conseil d'administration, qui a été soumis par le gérant général, M. Ulric Roberge, fait ressortir les profits de l'exercice terminé le 30 novembre 1955 au chiffre record de \$3,585,089. Ils sont l'équivalent de \$2,29 par action, contre \$2,23 en 1954.

Les dépôts, en augmentation de \$67,309,365, forment un total de \$618,920,041. Les dépôts d'épargne de particuliers, accusant une progression de plus de 26 millions et demi, se chiffrent par \$372,053,277. L'actif total qui s'est accru de près de 72 millions, s'élève à \$644,995,474. L'actif rapidement réalisable se totalise par \$347,178,764 et représente 55.84% du passif envers le public. Les prêts courants et escomptes atteignent le chiffre sans précédent de \$280,622,625. La valeur du portefeuille-titres de la Banque est passée en un an de \$213,495,413 à \$236,883,325.

En passant brièvement en revue la situation économique de l'année écoulée, le président, M. Charles St-Pierre, a parlé de la reprise de l'activité qui a suivi la légère régression qui s'était produite en 1954. Toutefois, a-t-il fait observer, la situation de l'agriculture est moins satisfaisante. La baisse des prix agricoles est d'autant plus importante que le coût des marchandises et des services qu'utilisent les cultivateurs est resté plutôt stable. En outre, les débouchés extérieurs pour divers produits de la ferme se resserrent par suite du protectionnisme agricole auquel recourent plusieurs pays, à la tête desquels se trouvent les Etats-Unis qui subventionnent la production de certaines denrées.

La valeur de son commerce extérieur place le Canada au quatrième rang des grandes nations commerçantes du monde. Mais il importe de se rendre compte des faits que les chiffres représentent, a fait remarquer M. St-Pierre. Le commerce extérieur du Canada, au cours des dix premiers mois de 1955 accuse une balance défavorable de 305 millions de dollars, à rapprocher de 200 millions pendant la même période de l'année précédente. Ce déficit eût d'ailleurs été deux fois plus élevé si nos échanges avec la Grande-Bretagne ne nous avaient pas laissé un excédent d'exportations de 315 millions. Depuis la guerre, l'affluence des capitaux des Etats-Unis a fourni une contre-partie au déficit de notre balance de commerce, mais il est évident que nous ne pouvons pas compter indéfiniment sur cet apport pour équilibrer nos comptes internationaux.

La composition de notre commerce extérieur mérite aussi de retenir notre attention. Malgré le remarquable développement économique de notre pays depuis trente-cinq ans, nos exportations consistent encore, dans la mesure d'environ 85%, en produits dont les pays étrangers, où ils sont élaborés, tirent plus de profit que le Canada lui-même.

Quand on entend dire, déclare M. St-Pierre, que c'est en exportant ses richesses naturelles que le Canada contribuera à la prospérité du monde, il paraît à propos de sou-

ligner qu'au présent stade de son développement le Canada a cessé d'être une colonie d'exploitation pour devenir un pays industriel et que, tout en continuant d'écouler au-dehors l'excédent de ses matières premières, il doit prendre les moyens d'en tirer lui-même parti dans toute la mesure du possible. Seule l'industrie manufacturière peut fournir du travail à la masse des ouvriers qui augmentent rapidement d'année en année.

Envisageant les perspectives que présente la situation, M. St-Pierre conclut en disant que l'année qui commence s'annonce bien, mais qu'il n'est jamais plus à propos de conseiller la prudence qu'à l'heure où l'on est exposé à en manquer.

Les actionnaires ont élu le Conseil d'administration, qui est ainsi composé : M. L.-J. Adjutor Amyot, M. Pierre Beauchemin, l'hon. F. Philippe Brais, c.r., M. Aristide Cousineau, M. George A. Daly, M. Auguste Desjardis, c.r., l'hon. J.-M. Dessureault, M. Geo. T. Donohue, l'hon. Wilfrid Gagnon, M. Charles Laurendeau, c.r., M. A.-J. Major, M. J.-Alexandre Prud'homme, c.r., M. l'hon. Alphonse Raymond et M. Chs St-Pierre.

La radio est "née" avec le match Dempsey-Carpentier

Le 2 juillet 1921, à Jersey City, le match historique Dempsey - Carpentier fit l'objet du premier grand reportage radiophonique de l'histoire et donna ainsi naissance à la "radio pour tous". L'auteur de ce reportage, J. Andrew White, qui devait par la suite jouer un rôle de premier plan dans l'expansion de la radio en Amérique du Nord, rappelle les détails de cet événement dans un article du numéro de janvier de Sélection du Reader's Digest.

Ce n'était pas la première fois qu'une voix humaine franchissait l'éther. Il existait quelques postes émetteurs qui diffusaient la voix humaine, directement ou sous forme d'enregistrements éraillés. Mais ce jour-là, dans une chaleur d'étuve, 200,000 à 300,000 personnes allaient écouter la voix de White dans 200 théâtres ou salles de réunions, tout le long de la côte atlantique des Etats-Unis et dans quelques Etats de l'intérieur.

Ce fut pas une mince affaire que d'organiser cette émission, car il fallait partir de presque rien. White était, à l'époque, directeur en chef de *Wireless Age*, un magazine lu par des centaines de bricoleurs possédant des postes émetteurs et récepteurs rudimentaires. Avec leur collaboration on pourrait faire quelque chose. A la suite d'un appel, 200 d'entre eux répondirent qu'ils se tenaient prêts. Il s'agissait ensuite de trouver l'émetteur. On apprit que la General Electric construisait le plus grand émetteur du monde pour le compte de la Marine des Etats-Unis. Cette dernière, cependant, manifesta peu d'enthousiasme pour le prêter à des amateurs apparemment cinglés. Mais un beau jour un certain "Frank" s'amena qui s'intéressa à l'émission et promit de régler la question du prêt. C'était Frank Roosevelt, l'ancien sous-secrétaire à la Marine et le futur président des Etats-Unis. Tout finit par s'arranger.

Le combat terminé (les amateurs de boxe se souviendront que Dempsey mit Carpentier hors de combat à la quatrième ronde), White apprit que le premier grand reportage radiophonique avait été un succès. Il reçut même du président de

la RCA, alors en vacances à Londres, un câble laconique qui se lisait ainsi : "Vous avez écrit une page d'histoire".

En regard de cet article, Sélection rappelle les débuts de la radio française à Montréal. Mesdames Rose Bruneau et Irène Hamelin, soprani, Evelyn Marengo, mezzo, Gisèle Williams, violoniste, et M. Harold Roche, basse chantante, furent des artistes invités au premier "concert" de radio (c'est la désignation qu'on employait à l'époque) diffusé par CKAC, le doyen de nos postes de radio français, le 25 septembre 1922. Le programme musical fut suivi d'une causerie sur le vieux Montréal par le Dr William Henry Atherton.

Il y avait tout de même à l'époque assez de récepteur dans la région pour que CKAC, dont le studio et l'antenne émettrice étaient situés à l'étage supérieur de l'immeuble de *La Presse*, rue St-Jacques, reçut des centaines de lettres d'auditeurs qui avaient capté l'émission. L'ingénieur-chef d'alors, Leonard Spencer, occupa encore aujourd'hui, 33 ans après, le poste de directeur technique de CKAC.

Nouveaux souscripteurs

Voici les noms de nouveaux souscripteurs dans la campagne en cours, en faveur de la Ligue Antituberculeuse de Frontenac.

- \$5. : M. J. B. Lavallière, Lac-Mégantic.
- \$3. : Dr J. E. Lafleche de Lac-Mégantic.
- \$2. : MM. Julien Cousineau, Lac-Mégantic, Giovanni Paradis, Alphonse Legendre, Lac-Mégantic, Laurent Bisson, de La Guadeloupe, Fernand Blouin, de St-Sébastien.
- \$1. : J. A. Grondin, Lambton, Gaspard Roy, Trefflé Lachance, Lambton, Jean-Baptiste Boulanger, St-Ludger, Albert Mercier, St-Ludger, Albert Mercier, Léo Simoneau, St-Sébastien, Honoré Lapierre, St-Sébastien, Evariste Talbot, Milan, Odilon Grenier, Aimé Roy, Woburn, Alfred Lacroix, Ste-Cécile, Alcide Lacroix, Irénée Boutin, St-Evariste, Albini Beaudoin, La Guadeloupe, Alphonse Marceau, Wellie Cameron, Storno-

L'Association Canadienne des Expositions

L'Association Canadienne des Expositions tenait sa 29e assemblée annuelle à l'Hôtel Royal York, Toronto, les 22 et 23 novembre dernier.

Cette Association groupe des délégués de toutes les expositions de classe "A" du Canada (d'automne et d'hiver) plusieurs de la classe "B" et quelques-uns d'organisations sportives de nature spéciale et d'expositions industrielles et commerciales (trade shows).

Les officiers élus pour l'année 1956 sont les suivants :

Président Honoraire : Hon. James G. Gardiner, Ministre de l'Agriculture pour le Canada;

Président : James Paul, Gérant de l'Exposition d'Edmonton, Alta; Vice-Président : W. R. Crendson, Gérant Exposition de Fredericton, N. B.;

Secrétaire-Trésorier : Emery Boucher, Directeur Exposition Provinciale, Québec;

Ancien Président : S. N. MacEachern, Gérant Exposition de Saskatoon, Sask.;

Directeurs : E. D. McGugan, Assistant-Gérant Western Fair, London, Ont.; Maurice Hartnett, Gérant Calgary Ex. & Stampede, Calgary, Alta; H. E. McCallum, Gérant Général Canadian National Exhibition, Toronto, Ont.

Monsieur J. A. Northey, ancien président de l'Exposition de Toronto et de l'Exposition Royale Agricole d'Hiver, était le conférencier invité de l'Association au dîner de mardi, le 22 novembre; son discours, portant sur l'histoire et l'évolution des foires et expositions dans le cours des âges jusqu'à nos temps modernes, et leur influence dans les domaines agricole et industriel, était des mieux documentés et fort instructif pour tous.

Les Autres Sujets Discutés Lors de cette Convention de deux Jours furent les suivants :

- Amendements à la Loi des Droits d'Auteurs et au Code Criminel;
- L'Assistance Fédérale aux Expositions;
- Les Taux de Fret;
- La Télévision vs les Activités des Expositions;
- Publicité des Expositions et Budgets de Publicité;
- Spectacles d'Estrade et d'Arenas;
- Expositions Industrielles et "Home Shows";

Moins de un dollar: M. Fernand Côté, St-Léon.

BRACELET-MONTRE CLASSIQUE



● Nombre de femmes préfèrent le bracelet-montre classique aux styles plus délicats. Si vous pouvez vous offrir une montre pour le jour et une seconde, sous forme de bijou, pour le soir, tant mieux. Ce modèle de montre suisse a cependant assez d'élégance pour se porter le jour comme le soir. Il s'agit d'une des plus récentes innovations dans les montres suisses.

Exhibits Extérieurs Locaux et de l'Etranger; etc., etc.

Emery Boucher, Secrétaire

Six voyages à travers le Canada l'été prochain

Montréal — Les voyages transcontinentaux, très populaires auprès de nos compatriotes depuis la fin de la guerre, connaîtront cette année une vogue sans précédent du fait que le slogan de la prochaine saison touristique au Canada sera "Connaissez VOTRE Canada".

A cet effet, le Pacifique Canadien, qui n'en est pas à ses premières armes dans le domaine des voyages organisés, annonce six randonnées à travers le pays, durant les mois de juin, juillet et août. Comme par les années passées, le grand animateur de ces voyages sera M. Paul-E. Gingras, commissaire du trafic-voyageurs pour le C.P.R. à Montréal.

Cinq excursions seront organisées en collaboration avec la "Liaison française" et une avec les "Disciples de Massenet". Ce choeur de chant bien connu entreprendra, au début d'août, une tournée de concerts à travers le pays et dans les provinces de l'Ouest pour le bénéfice des Canadiens français établis là-bas.

lux, dont deux de 18 jours et un de 20 jours. Ce dernier coïncidera avec le Stampede de Calgary et les Jours Indiens de Banff. Ces voyages se feront dans les nouveaux wagons du C.P.R. et on utilisera la route des Grands Lacs dans une direction. Les dates de ce départ de Montréal, seront le 21 juin, le 6 et le 26 juillet.

Les trois autres excursions seront les populaires voyages aubaines, d'une durée de 16 jours chacun, offerts à des conditions avantageuses. Ces randonnées s'adressent aux personnes ayant deux semaines de vacances. Les dates de départ sont fixées au 29 juin, au 13 juillet et au 3 août, ce qui conviendra particulièrement aux personnes en congé les deux premières ou les deux dernières semaines de juillet et la première quinzaine d'août.

Parmi les endroits visités au cours de ces voyages, mentionnons Winnipeg, St-Boniface, Regina, Edmonton, Saskatoon, Calgary, Banff, le lac Louise, les Rocheuses, les Canyons, Vancouver et Victoria. L'on estime que près d'un millier des nôtres feront ces voyages.

Si, sur chacune de vos lettres et sur chacun de vos colis, au temps des fêtes, il y a des timbres arborant la croix de Lorraine, alors la cause antituberculeuse compte un soutien de plus.

SOLDE de janvier SPÉCIAL "4 ÉTOILES" SINGER

- MACHINES USAGÉES ENTièrement REMISES EN ÉTAT
- MACHINES SINGER D'EXPOSITION
- MACHINES SINGER DE DÉMONSTRATION

TEL QU'ANNONCÉ À LA TV, AU PROGRAMME "CLÉOPÂTRE"

Modèles meubles: bois pâle, noyer, acajou. Styles modernes ou d'époque. Portatives avec jolies mallettes.

ASSUREZ-VOUS que la machine SINGER usagée que vous achetez porte bien l'étiquette de garantie attestant qu'elle a été

- ★ ENTièrement REMISE EN ÉTAT
- ★ PAR DES SPÉCIALISTES DE SINGER
- ★ AVEC DES PIÈCES SINGER
- ★ ET GARANTIE PAR SINGER SEWING MACHINE CO.

PRIX-AUSSI BAS QUE \$59.50

versement \$7.50 seulement

FACILITÉS DE PAIEMENT

Nombre d'exemplaires uniques ou en double — Hâtez-vous pour avoir un meilleur choix!

CERCLE DE COUTURE SINGER
inscrit à l'annuaire téléphonique sous SINGER SEWING MACHINE CO.

CERCLE DE COUTURE SINGER

102 Rue Frontenac - Tél. 759 - Lac-Mégantic

GRAND CONCOURS DE COUTURE

organisé par le Cercle de Couture SINGER

5 MAGNIFIQUES PRIX À GAGNER !

Pour être éligible à ce concours, il suffit de suivre le cours de "confection" en 8 leçons de 2 h. 30 chacune, au prix de seulement \$15.00 comprenant le cours complet.

INSCRIVEZ-VOUS DONC DES MAINTENANT

LOUIS PELCHAT
Ameublement
Construction et
Entrepreneur-Général
St-Romain, Cité Frontenac

Quand vous avez besoin d'une assurance quelconque, consultez :

MARCEL LEBRUN, C. d'A. A.

Courtier d'Assurances Agré

INCENDIE - VIE - AUTOMOBILE
RESPONSABILITES DIVERSES, etc.

75 Blvd des Vétérans
Bureau tél. 120

Lac-Mégantic
Résidence tél. 161

S. 15

Au pays des merveilles

Cinquième voyage

C'est le cœur battant que je me suis présenté l'autre jour, par un bel après-midi d'octobre, chez Monsieur Wilfrid Fortin, qui devait enfin me débarrasser de cette maligne douleur au genou, dont je cherche en vain la disparition d'un guérisseur à l'autre.

Cette fois, c'était garanti. Aucun doute possible: une personne digne de confiance me l'avait promis. Sur elle, les bons offices de M. Fortin avaient fait merveille. Et puis, à l'encontre de ses collègues, les Desfossés, Bergeron et Compagnie, les tarifs de M. Fortin étaient, paraît-il, on ne peut plus raisonnables.

Je dois vous dire tout ce suite que cette partie de mes espérances a été plutôt déçue. Mais ne mettons pas la charrue avant les bœufs.

Je vous ai dit que c'est le cœur battant que je me suis présenté chez M. Fortin; c'est que j'avais interrompu pendant plusieurs mois mon voyage d'études auprès des Thaumaturges notoires de la métropole. Et voilà que maintenant je retournais, sinon sur les bancs de l'école, du moins sur les chaises usées des salons d'attente de leurs collègues.

Il y a des guérisseurs mystérieux et furtifs, tel ce bon Monsieur Champagne. D'autres sont extra-lucides et secrets, comme M. Desfossés. Il y a enfin les scientifiques comme M. Côté. En prenant place au milieu d'une bonne dizaine de patients — j'étais le seul homme — je me demandais avec curiosité à quelle catégorie appartenait Monsieur Fortin.

Comme le salon double d'attente n'est séparé du cabinet où opère le maître que par une mince cloison, et que la porte en outre, restait complaisamment ouverte, je me suis immédiatement rendu compte que M. Wilfrid Fortin n'appartient à aucune des catégories connues mais qu'il constitue bien, à lui tout seul, une catégorie toute

nouvelle.

M. Fortin est un guérisseur. Eh bien! je dois avouer que c'est M. Fortin qui a le logement et les manières les plus conformes à l'idée que l'on peut se faire de l'autre et du comportement d'un homme de cette profession. Tout d'abord, M. Fortin est discret. Ce n'est pas qu'il se cache, mais enfin, il ne se fait passer ni pour chiropraticien ni pour ostéopathe. Vous ne trouverez même pas son nom dans l'annuaire du téléphone. Tout au plus, pourrez-vous découvrir qu'un Jean-Baptiste Fortin exerçait au même endroit le même honorable métier.

Mais revenons à Wilfrid. Notre homme est guérisseur, et son logement vous fait tout de suite penser à une officine de ce genre. L'attente comme je l'ai dit, se passe dans un double salon. Dans le premier, l'ambiance est créée tout autant par une pénombre pleine de promesses mystérieuses que par un splendide et terrifiant hibou empaillé, dont le fixe regard donne à la décoration des murs.

La réputation de Wilfrid Fortin n'est pas très étendue. Mais à voir l'assistance qui se pressait dans ces salons, assistance exclusivement féminine d'ailleurs, on peut, sans être grand prophète, lui prédire un bel avenir. Un bel avenir, à moins d'accident toujours possible, dans le métier, bien entendu. Elles étaient bien 8 à 10, solidement installées dans les fauteuils sur les chaises des deux salons. Quand je suis entré, j'ai senti tout de suite que la présence d'un homme était plutôt étonnante. Mais je n'en étais pas à mon coup d'essai et, malgré une compréhensible émotion, je fis bonne contenance et allai m'installer dans un coin.

Je repérai tout de suite la porte entrouverte du cabinet du maître à travers laquelle, par suite du silence provoqué par mon entrée dans le salon, on entendait à merveille la conversation de Wilfrid et d'une patiente.

— Etendez-vous, détendez-vous: soyez à l'aise. Ça va mieux, hein? disait une voix d'homme persuasive et autoritaire à la fois.

— Oh oui! ça va bien mieux, certain! répondit une voix brouillée de reconnaissance.

Le maître Wilfrid Fortin opérait. Je fis semblant de me plonger dans un magazine. Le petit silence gêné qui s'était établi à mon entrée se dissipa rapidement. Les conversations reprurent. On parlait du maître, bien entendu. A l'une, il avait fait un bien fou à l'estomac simplement en promenant ses mains au-dessus; à une autre, après avoir découvert le cancer, mais oui, parfaitement un cancer de la poitrine — il le lui avait guéri grâce au pendule.

J'écoutais ravi tous ces détails. J'avais enfin trouvé ce que je cherchais depuis si longtemps. J'avais affaire à un guérisseur qui travaillait du fluide, du pendule et de l'imposition des mains. J'étais chez un guérisseur où il y avait des chouettes empaillées et des portraits de sorcière aux murs.

Mon impatience de voir le maître était grande. La cliente étendue et détendue ne s'attarda pas plus de dix minutes, et nous la vîmes bientôt apparaître à reculons, secouant éperdument la tête. Poêle brillant de reconnaissance et le sac à mains soulagé de quelques piastres, que Wilfrid Fortin était en train d'enfoncer négligemment dans sa poche.

J'eus en le voyant un petit choc. La vue de la tête empaillée, les incantations, les allusions au pendule et au fluide, l'atmosphère de la pièce m'avaient fait imaginer un personnage ténébreux, aux yeux inquiétants, que je n'aurais pas été surpris de voir apparaître revêtu du manteau et du bonnet des magiciens du Moyen-âge. Eh bien! pas du tout. Wilfrid Fortin m'apparut comme un homme dans la force de l'âge, ni grand ni petit, ni gros ni maigre, vêtu d'un pantalon bleu, plutôt tirebouchonnant, sans veston, en manches de chemise, et avec de superbes bretelles élastiques. L'oeil était vif et les cheveux noirs.

Sans se donner la peine de raccompagner la cliente, Wilfrid Fortin fit entrer la suivante. Pendant ce temps, la clientèle continuait à

arriver.

Avant que mon tour n'arrivât, il se passa forcément un bon bout de temps. Malgré un va-et-vient continu, j'étais toujours le seul homme dans le salon. Et j'avoue que cela me gênait un peu, car le maître, à chacune de ses apparitions, me lançait un coup d'oeil plutôt soupçonneux.

Ce fut enfin mon tour. M. Fortin ne se donna pas la peine de chercher à deviner de quoi je souffrais. Le plus simplement du monde, il me le demanda. Et ce n'est que dûment renseigné qu'il me pria de m'allonger sur le divan. L'oeil absent, je le vis s'éloigner vers son bureau, disposé à l'autre bout de la pièce, puis revenir, tenant à la main, un de ces vulgaires pendules constitués par une cordelette au bout de laquelle est accrochée une petite boule de plomb.

On a tort de dénigrer cet instrument, car, en plus de servir à l'exploitation des esprits crédules, cet outil rend de précieux services aux maçons et aux constructeurs désireux de vérifier l'aplomb de leurs murs. Mais, ici, en fait d'aplomb, il n'y avait que celui avec lequel M. Fortin fit tourner le pendule au-dessus de mon genou d'abord et ensuite au-dessus d'un dessin schématisé représentant un corps humain.

Devant ma mine intéressée, M. Fortin se détendit un peu. Son don de seconde vue, l'ayant rassuré sur mes bonnes intentions, il répondit de bonne grâce à mes questions et m'expliqua que le don de guérir, il l'avait de famille. Il expliqua également que son pendule était un instrument infailible, presque aussi infailible que son fluide guérisseur, mis au service d'une technique thérapeutique à base d'hypnotisme et d'incantations. Je buvais littéralement ses paroles. Pour le mettre tout à fait en confiance, je n'avais pas hésité à lui verser en avance le prix du traitement complet qui devait durer plusieurs séances, mais qui devait apporter un résultat garanti. Comme les tarifs de M. Fortin sont beaucoup plus raisonnables que ceux de nombre de ses collègues, je pouvais me permettre cette largesse. J'en ai été récompensé parce que l'on peut sans fausse honte appeler le grand-jeu. Imposition des mains, oscillation du pendule, marmonnement de formules magiques, tout y passa et nous nous séparâmes les meilleurs amis du monde, M. Fortin plus riche de quelques dollars et moi, plus riche d'une nouvelle expérience sur l'insondable naïveté d'un nombre plus grand qu'on ne le pense de nos concitoyennes.

L. M. T.

Statistiques paroissiales de Ste-Agnès

En notre paroisse Ste-Agnès de Lac-Mégantic, on a enregistré 178 baptêmes au cours de l'année qui vient de se terminer. Durant la même période, il y eut 32 mariages, et 43 décès.

MILLE CINERAMA 1956



● Mile Denyse MAJOR, de Montréal, qui vient d'être nommée "Mille Cinéma 1956". Etudiante aux Beaux Arts, elle est la fille de M. et Mme Hervé Major. Elle représentera Cinéma à plusieurs manifestations qui, cette semaine, marqueront le premier anniversaire du film "This Is Cinéma" au théâtre Impérial de Montréal.

Modes printanières à New York

Cette semaine environ deux cents Américains et Canadiens, nouveaux éditeurs ont regardé les collections printanières des grands dessinateurs de New York et rassemblant faits, compositions et accessoires, ils commencent par un déjeuner dans les salles du Trifari pour voir leurs nouveaux (round the world) nouvelle bijouterie et finiront la semaine en rassemblant cosmétiques d'Hélène Rubinstein pour commencer "déjeuner" dans sa fameuse hangar-maison. Dans l'entre-temps, ils auront vu quelque quarante collections de couture, grandes expositions de mode, sacs à main et exhibitions de souliers.

Voici capsule de nouvelles étincelles, silhouette élanée avec de gros et encombrants chapeaux; silhouette revêtue souvent couverte (panels) et le retour du court veston, aussi l'écharpe, l'ample manteau dans les côtés, garnitures (runs) pour serrer et (self material bows) l'étoffe à fleurs à ramant; la marine, populaire comme d'ordinaire mais les beaux bleu sont apparus; et brun basané et beige (me) miel, les deux des couleurs d'ordinaire demandant une fondation de (make-up) pour donner une chaleur — mais pas un rose — s'harmonise à votre peau.

La nouvelle silhouette n'est pas une, mais quatre — le naturel et longs devant d'une robe, manches bouffantes, robe à l'époque de la Régence Eglise; la grande droite silhouette terminée par un "abat-jour" chapeau de l'Amérique dans le temps d'un siècle et l'Orient, étroit demi (flared) manteau.

Dans les collections montrées au début de la semaine Cell Chapman a montré beaucoup de blonds et beiges styles en taffetas, lafet et chiffon, de jupes remplies pour revêtir avec (flying) panels Claire McDarnell caractérisée, queue fourchée, plein dos dans deux robes en soie et lainage, et en costumes de bains et a introduit de nouvelles couleurs choquantes, comme une jupe orange, blouse pourpre et ceinture fuschia.

Un journaliste visite l'Usine de la bombe H

L'usine où l'on fabrique la bombe à hydrogène est la plus vaste ensemble de constructions jamais réalisé dans le monde, lit-on dans un article du numéro de janvier de Sélection du Reader's Digest — un reportage exclusif par le premier journaliste à qui l'on ait permis d'observer l'activité mystérieuse et secrète qui se déroule dans l'immense complexe industriel où naît la bombe H.

Son emplacement s'étend à travers trois comtés de la Caroline du Sud, sur 315 milles carrés, soit une surface supérieure à celle de Chicago. Cette usine secrète, qui a coûté un milliard 400 millions de dollars, longe sur 27 milles le fleuve Savannah. On y compte 280 bâtiments permanents, dont beaucoup sont aussi solidement construits qu'un cuirassé. La plupart sont dépourvus de fenêtres. Certains font penser à d'énormes monstres gris dressant vers le ciel un corps de béton et d'acier dont les étages superposés ne ressemblent à aucune autre construction humaine; de fait, il en est dont l'homme ne franchit jamais le seuil parce qu'à l'intérieur règne la mort.

On y trouve aussi de formidables assemblages faits d'innombrables rangées de tubes, de treillis, de cornues métalliques, de réservoirs, tous couleur d'aluminium, érigés en plein air, car dans un édifice clos de murs les vapeurs qui produisent ces réactions étranges constitueraient un poison quasi impossible à évacuer par ventilation. En fait, certaines des vapeurs dégagées dans ces processus sont tellement dangereuses qu'on les amène au sommet d'une tour de 400 pieds pour les brûler là-haut, dans le ciel — spectacle fantastique et même effrayant, la nuit, quand les grandes flammes se tordent dans un tourbillon incandescent.

A tous les pas on rencontre des stations de pompage et des centrales électriques. Il faut en effet d'innombrables quantités d'eau pour refroidir les réacteurs atomiques: autant que pour alimenter une ville de deux millions d'habitants. Cette eau est envoyée dans 85 milles de conduites souterraines. Des cables aériens tendent leur toile d'araignée au-dessus des bâtiments pour transporter le courant électrique sur un parcours

Ben Zuckerman (circuler) Etudiant la possibilité qu'un régime trop riche en graisses soit le grand responsable de la maladie coronarienne, le Dr Ancel Keys, de l'Université du Minnesota, se procura des statistiques remontant à 1910 et son attention fut attirée par la proportion croissante de matières grasses dans l'alimentation du Nord-Américain moyen. Alors qu'elle ne fournissait, voici 40 ans, que 30% de calories, elles en représentent environ 40% aujourd'hui. Un examen des régimes alimentaires, en Italie, en Angleterre, en Espagne, en Suède et en Norvège, où le taux de mortalité par maladies dégénératives du coeur est beaucoup moins élevé qu'en Amérique du Nord, démontra que la consommation des graisses est beaucoup moins considérable qu'ici.

Herbert Sossheim a introduit un nouveau matériel, chiffon de laine qui pèse le même poids que la soie, dans une robe grise pour cocktail avec une grosse (shirred) ceinture.

Le pire ennemi du coeur serait un régime gras

Le pourcentage des affections coronariennes varie considérablement suivant les populations et cette variation semble liée aux habitudes alimentaires, lit-on dans un article de Sélection du Reader's Digest de janvier, où l'on se demande si un régime trop riche en graisse ne serait pas "l'ennemi no 1 du coeur". Au Canada et aux Etats-Unis où beaucoup de matières grasses entrent dans l'alimentation, les maladies du coeur et des vaisseaux ont provoqué l'an dernier plus de décès que toutes les autres causes de mortalité réunies.

Les médecins savent depuis longtemps que la plus grande menace pour le coeur provient de l'accumulation dans les artères coronaires, qui sont les vaisseaux nourriciers du muscle cardiaque, d'une substance grasse, le cholestérol. Celui-ci, produit par le foie, est un composant indispensable de l'organisme et se retrouve dans presque tous les tissus. Il apparaît cependant possible que dans certains cas le corps fabrique trop de cholestérol ou n'en détruit pas assez; il se déposerait alors dans la paroi d'une artère et il rétrécirait le canal. Le sang, de ce fait, circule mal et les propres cellules de l'artère en sont privées. Si la situation se prolonge, l'artère peut être obstruée par un caillot sanguin. Comme le muscle cardiaque dépend pour sa subsistance du sang et de l'oxygène que lui apportent ses artères, il va s'affaiblir et, en fin de compte, s'arrêter purement et simplement de fonctionner, faute de ce combustible vital.

On devrait, par exemple, suggérer l'article de Sélection, préférer la viande bouillie aux fritures, éviter les sauces et les pâtisseries, choisir les salades peu ou pas assaisonnées boire du lait écrémé plutôt que du lait entier, tartiner sur le pain, de préférence au beurre, gelées, confitures, marmelade ou miel.

Les réductions massives des graisses dans un régime qui en était habituellement riche, ne sont pas à conseiller toutefois. Les graisses sont indispensables à la vie; cependant bien des experts estiment qu'une diminution saisonnière de calories-graisses ne saurait être nocive et serait sans doute une sage précaution pour le coeur.

total de quelque 128 milles, car l'usine utilise autant d'électricité que tout l'Etat du Delaware.

C'est le 31 janvier 1950 que la Maison Blanche décida que les Etats-Unis tenteraient de fabriquer une bombe H. C'était une effroyable gageure. La bombe à hydrogène devait contenir des éléments analogues à ceux des étoiles et attendre des températures énormes. A l'usine du fleuve Savannah, des savants ont dit à l'auteur de l'article de Sélection que d'après les premières estimations la matière nécessaire devait coûter un million de dollars la livre.

La société Du Pont de Nemours se chargea de l'ensemble du projet. Les plans de constructions finirent par comporter plus de deux millions de bleus. Mis bout à bout sur un rouleau de papier large de 24 pouces, ils couvriraient 2,200 milles. Les déblais des excavations, répartis sur la même distance, formeraient un mur haut de dix pieds, épais de six.

La construction débuta en février 1951. En septembre 1952, période où l'activité atteignit son maximum, 38,500 ouvriers travaillaient sur le chantier. Aujourd'hui l'exploitation est assurée par 8,500 personnes environ. Le premier engin livré par l'usine fut essayé le 1er novembre 1952 dans le Pacifique. Cette seule bombe libéra une énergie supérieure à celle de l'explosion combinée de toutes les bombes lancées sur l'Allemagne et le Japon au cours de la seconde guerre mondiale. En 1954, une autre bombe H fut essayée dans le Pacifique. Transportable par avion, elle était à ce point perfectionnée qu'elle avait une puissance plusieurs fois supérieure à celle de la première.

On a construit cinq réacteurs atomiques au feu d'un seul à l'usine du fleuve Savannah, lit-on encore dans l'article de Sélection, pour augmenter le rendement et non parce qu'ils sont tous nécessaires à la fabrication de la bombe H. Car on aurait tort de croire qu'un "stock atomique" représente un arsenal durable. Les bombes atomiques entreposées se détériorent progressivement. Il faut les remettre en état, "régénérer l'explosif". Dès lors on comprend pourquoi la production des matériaux atomiques est ininterrompue.



LE CARNIVAL DU PÈRE NOËL

C'est toute la ménagerie de ce bon père Noël qui est venue habiter la Gare Centrale du Canadien National, à Montréal. Jusqu'à l'Épiphanie, des centaines de milliers de voyageurs auront l'occasion d'admirer les six tableaux féériques et la fresque géante qui constituent l'ensemble des décorations de la Gare Centrale. Dans la vignette ci-haut, un aperçu général des décorations: à l'avant-plan, un clown immense, près de vingt pieds au-dessus du parquet, joue du violon; au centre, un dompteur et ses fauves; et, à l'arrière-plan, un ours brun jouant du tambour. Ci-contre, M. Donald Gordon, président et directeur général du Canadien National, accompagné de Mme Gordon, divertit un groupe d'enfants invités à la fête qui suivit l'inauguration des décorations. (Photo Canadien National)

Exigez le

GIN

CROIX D'OR

DE

Melchers

il fait les meilleurs gins chouds

Mettre le jus d'un 1/2 citron dans de l'eau bien chaude, ajouter 2 doigts de gin Croix-d'Or, du miel ou du sucre, suivant le goût. Saupoudrer de muscade.

MELCHERS

FINEST CANADIAN GENEVA

Gratuit — Un tableau où sont reproduits en couleurs 30 coquetels recherchés. Peut être encadré. Spécifier si on le veut en français ou en anglais. Ecrire à Melchers, C.P. 917, station O, Montréal 9, P. Q.

Echos d'il y a dix ans

(De notre édition du 17 janvier 1946)

CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION : L'Institut National Canadien pour les Aveugles lance une souscription; un comité est formé sous les auspices du Club Rotary. Objectif : \$500.00. Les patrons sont M. le Curé Eustache Brault, S.H. le maire Dr J. Edouard Laflèche, le Rvd Peter Pollet, le Rvd A. J. Oakley, Mm^e Emmanuel Durand, Mm. Philibert Cliche, Georges M. Stearns et L. Philippe Poulin. M. L.L. Mercure est le président du comité actif, Mm. Porter Farwell et Joseph Dion en sont les vice-présidents et le trésorier est M. J. Pierre Belley.

LE GOURET VA DE L'AVANT : En effet, ce sport est très populaire cet hiver. Cette semaine deux équipes se mesurent; les Chevaliers et le C.P.R.; ce dernier est vainqueur.

ELECTIONS MUNICIPALES : On commence à parler d'élections municipales prochaines à Lac-Mégantic. Au cours d'une assemblée que préside M. John Stuart, échevin, et M^{re} L. Philippe Cliche, on annonce la candidature de M. Paul Leblanc, à la mairie, celle de M. Alfred Roy, à l'échevinage.

FEU A LAMBTON : Un commencement d'incendie que l'on

réussit à contrôler, fait fuir en pleine nuit la famille de M. et Mme Henri Carrier.

NAISSANCES : M. et Mme Paul Roberge, une fille, Marie Michelle Louise. Parrain et marraine, M. et Mme J. Aristide Roberge, grands parents paternels; porteuse, Mme Marie-Rose Lainesse, sœur jumelle de la maman.

— M. et Mme Narcisse Bolduc (Régina Bilodeau) un fils, Joseph Jean-Claude, Roger. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Bilodeau, oncle et tante; porteuse, Mme Georges Bilodeau, grand'maman.

STATISTIQUES : Il y a eu, à Lac-Mégantic, au cours de la dernière année, 255 naissances, 41 mariages. La population est de 5,455 âmes.

MORT SUBITE : M. Adolphe Turgeon, ex-échevin, meurt subitement à l'âge de 53 ans.

INCENDIE : Le feu se déclare dans le magasin de Mlle Bertha Mathieu, rue Frontenac, et cause de sérieux dégâts.

CHEZ LES VETERANS : Il y a des élections chez les membres de l'Association des Vétérans de Lac-Mégantic et M. André Beaubien est nommé président.

ON FETE M. LUC ROBERGE :

A l'occasion de son mariage prochain, M. Luc Roberge est fêté par ses amis, au cours d'un banquet qui a lieu à l'Hôtel Queen et que préside M^{re} L. Philippe Cliche. Monsieur Roberge épousera dans quelques jours Mlle Yvette Bureau, fille de M. et Mme Alfred Bureau de notre ville.

FIANCILLES : Elles ont lieu entre Mlle Marielle Blais, fille de M. et Mme Wilfrid Blais, et M. G. Maillet, de Northampton Mass., fils de M. et Mme Olivier Maillet, de notre ville.

NOTES LOCALES : — Une vague de froid déferle sur Lac-Mégantic et la Région. — M. et Mme Fernand Roy, de St-Samuel, visitent M. et Mme Henri-Louis Lacroix. — Le soldat Gérard Richard, qui a passé quatre années outre-mer, est au milieu de ses parents de Lac-Mégantic. — Le notaire et Maçame D. Lippé, assistent à Pawtucket, R.I., au Jubilé D'or de M. Edmond Lippé, frère de notre concitoyen.



LES LITHINES du Dr Groc N° 33 vous permettent de réaliser chez vous ou en voyage, une bonne eau minérale artificielle, fraîche, alcaline, gazeuse.

Les **LITHINES** du Dr Groc N° 33 sont une assurance de bonne santé et un traitement préventif des personnes bien portantes. Bus par tous, le matin à jeun, à midi et le soir aux repas, c'est l'eau de table et de régime de toute la famille, des petits et des grands.

Les **Lithinés du Dr GROC N° 33** constituent le remède indiqué du FOIE, des REINS, de l'ESTOMAC, des RHUMATISMES, de l'ARTHRITISME en général.

Les **Lithinés du Dr Groc N° 33** contiennent, dans chaque boîte, des bons-primes. En les collectionnant, vous obtiendrez toutes sortes d'objets utiles.

Nos **Lithinés** sont en vente dans toutes les pharmacies — Produits français — Reçus les imitations ne portant pas le nom et le N° 33.



St-Hubert de Spaulding

NAISSANCE :

(DNC) — Mercredi, le 11 janvier, a été baptisé Joseph André Roger, fils de M. et Mme Rosaire Langlois. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Langlois, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Lucienne Langlois, sa tante. Félicitations.

NOUVEUR MAIRE :

Nos félicitations à M. Aimé Bouchard qui a été nommé maire de la Municipalité pour finir le terme de M. Wilfrid Audet, qui a démissionné dernièrement.

ILLUMINATION :

Maintenant que les derniers échos des Fêtes se sont fait entendre, nous croyons devoir féliciter sincèrement tous ceux qui, à l'occasion de cette belle fête de Noël, ont bien voulu illuminer cette nuit, par de magnifiques arbres de Noël aux lumières multicolores que nous avons admirés à l'extérieur des demeures, ce qui ajoutait un cachet de gaieté, non seulement à l'extérieur mais à l'intérieur même des foyers. Souhaitons que dans l'avenir, d'autres Noël se fassent ainsi joliment décorés. Souhaitons que d'autres personnes se joignent à celles qui ont inauguré ce mode d'illumination et d'orne-

mentation afin d'inspirer toutes nos familles à chanter les joies de cet anniversaire de la naissance du Christ.

Dans les registres paroissiaux de Notre-Dame de Fatima

Durant l'année qui vient de s'écouler, 1955, 13 mariages ont été bénis en cette paroisse; on a enregistré 93 baptêmes et 11 sépultures.

En nous communiquant ces renseignements, Monsieur le curé Léopold Lemay, que nous remercions, ajoutait que sa paroisse comptait 367 familles; que de plus, 30 familles demeurant sur le chemin du Barrage fréquentent l'église Notre-Dame de Fatima; que la dette au 31 décembre 1955 se montait à \$167,700; que le 31 décembre 1955, la dette était de \$153,700, démontrant une réduction de \$14,000 en deux années, soit \$7,000 par

année. Valeur: \$250,000 "La situation financière de la paroisse est encourageante" de stipuler le rapport dans ses notes, le Pasteur de la paroisse.

Il y aura 10 ans en mars que la paroisse Notre-Dame de Fatima a été fondée et érigée sur un certain territoire qui faisait partie de la paroisse Sainte-Agnès. Les enfants qui fréquentent les écoles de la paroisse sont au nombre de 688, dont 360 au convent, répartis en 13 classes, 119 au collège répartis en 4 classes, 74 au camp militaire répartis en deux classes, la balance fréquentent nos différentes écoles de la campagne.

NAISSANCE

M. et Mme Bertrand Lecours (Jeannette Maheu) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Claude, Marc. Parrain et marraine, M. et Mme Elzéar Lecours, grands-parents paternels du bébé; porteuse, Mme Adolphe Maheu, grand'maman maternelle.

Nos félicitations.

Statistiques paroissiales de St-Samuel

(DNC) — En notre paroisse de St-Samuel, il y a eu au cours de la dernière année, 35 baptêmes, 15 mariages, 10 sépultures. Le nombre des familles s'élève à 224. La population s'élève à 1342, chez laquelle on compte 1045 communicants et 297 non-communicants. Le nombre des enfants qui fréquentent les écoles se chiffrent à 391; sur ce nombre, 30 enfants fréquentent les écoles ou institutions de l'étranger les garçons qui font partie de nos écoles sont au nombre de 159 et les filles, 202.

CHEZ LES AMATEURS DE DARDS

Voici les derniers rapports des parties de dards jouées aujourd'hui mercredi à la Légion Canadienne. Soulignons que le jeu avait été



Du Nouveau à Lac-Mégantic

JACQUES BELLEFLEUR

Distributeur Autorisé des Produits "FINA"

SPECIALITE : HUILE A CHAUFFAGE

Service d'accommodation à toutes heures

Vendons aussi tous les produits de lubrification "FINA"

VOTRE ENCOURAGEMENT SERA TOUJOURS APPRECIÉ

52 Rue Champlain, Tél. 130-R ou 680, Lac-Mégantic

Déc. 1

suspendu à l'occasion des Fêtes et qu'il a maintenant repris ses activités.

Dow: 1 - Supérieur 2; — Labatt 0 - Légion: 1; — Red Cap: 1 - O'Keefe: 2; — Kingbeer: 2 - Freight 3; — C.P.R.: 2 - Pontiac: 1; — Brading: 3 - Cincin: 3; — Quick Lunch: 2 - Shier: 1; — Molson: 0 - Cartier: 0.

Les timbres de Noël ont servi vaillamment la cause antituberculeuse depuis un demi-siècle. Ils peuvent encore faire énormément de bien dans ce domaine. Utilisons-les sur toutes nos lettres et sur tous nos colis à l'époque des Fêtes.

ELEVEURS DE VOLAILLES

Assurez-vous un troupeau de poussins en santé, le printemps prochain; de bons poussins signifient de bonnes poules et plus d'œufs. Toutes nos couveuses sont lancées dans la production et chaque semaine nous expédions plus de 20,000 sujets d'élevage, Arbor Acres White Rocks, à des éleveurs du Québec. Commandez pour 1956 vos poussins destinés à l'élevage et cela, dès maintenant. Escomptes spéciaux sur commandes placées à bonne heure. Tous nos sujets d'élevage sont approuvés ou certifiés par le Gouvernement; certificats accompagnent chaque expédition. Ecrivez demandant catalogue et liste de prix à

MONKTON POULTRY FARM
Monkton, Ontario
Déc. 1-8-22-29-P

H. P. CAMPEAU, C. d'A. A.

COURTIER D'ASSURANCES AGREE

Feu - Vie - Automobile - Accident - Maladie

220 RUE LAVAL TEL. 422 B. P. 326

LAC-MEGANTIC

LE NETTOYAGE MODERNE ENRG.

vous offre ses services

Faites rafraîchir l'apparence de votre linge. Nous effectuons promptement et à votre satisfaction tout nettoyage, quelle qu'en soit la nature. Nous recevons et livrons votre linge à votre domicile même. — Téléphonnez à 126-J.

Le procédé "DURACLEAN" nettoie parfaitement : tapis, meubles recouverts de matériel.

THEOPHILE VALLEE
propriétaire

151a, rue Frontenac Lac-Mégantic, Qué.

CONFIEZ-MOI VOS TRAVAUX DE REPARATIONS D'ACCESSOIRES ELECTRIQUES

FER A REPASSER, GRILLE-PAIN, POELE ELECTRIQUE, BALAYEUSES ELECTRIQUES, MALAXEUR, BREF TOUS AUTRES ARTICLES DU GENRE.

—o—

service prompt et satisfaisant — Prix raisonnable.
Expérience de plusieurs années dans ce travail.

J.-P. GOBEIL
ELECTRICIEN

118 Rue Laval - Tél. 349-W - Lac-Mégantic

LUCIEN LAPIERRE

EPICIER - LICENCIE

BIERE et PORTER

Magasin situé coin des Rues Papineau et Villeneuve (voisin de l'hôpital)

TEL. 592

Livraison rapide par toute la ville

Ceux qui désirent se rendre au magasin, il y a toujours de la place disponible pour le stationnement des autos.

EXCURSION A TRAVERS LE CANADA

ORGANISÉ PAR LA CHORALE MIXTE "LES DISCIPLES DE MASSENET"

en collaboration avec le chemin de fer PACIFIQUE CANADIEN

du 3 août au 19 août — 16 jours

Toutes dépenses comprises — Avec guides d'expérience

Itinéraire complet:

SUBURRY	EDMONTON	LES ROCHEUSES
WINNIPEG	CALGARY	LES CANYONS
REGINA	BANFF	VANCOUVER
SASKATOON	LE LAC LOUISE	VICTORIA

PRIX (par personne):

lit avec touriste.....	\$310	Compartiment double.....	\$460
lit bon touriste.....	335	Salon-lits à trois.....	450
Chambre double.....	435	Salon-lits à deux.....	485
Boîte simple.....	460	Chambre simple.....	500

IMPORTANT: Ces prix comprennent TOUS les frais de voyage: transport, wagons-lits, hôtels, repas, promenades, pourboires, etc. De plus, il y aura concerts et autres divertissements par la chorale durant le voyage.

Renseignements, dépliant, etc., sur demande aux agents de C.P.R.—au bureau de M. P. E. Gingras, chambre 279, gare Windsor, Montréal, téléphone Plateau 2211, local 358 ou 607 —ou au 201, rue St-Jacques, Montréal—ou des organisateurs.

LES DISCIPLES DE MASSENET

1182, boul. St-Laurent, Montréal. Tél. UNIVERSITY 1-4921

Elle se fait de nouveaux amis tous les jours!

NOUVELLE PLYMOUTH ailée 1956

Le nouveau Hy-Fire V-8, agile et nerveux, ajoute à l'allure ailée de la LIGNE ANIMÉE

Partout où vous allez, vous voyez en nombre croissant d'heureux propriétaires de cette élégante voiture de l'ère des réactés... la Plymouth ailée 1956 qui fait rêver tous les Canadiens!

Pas étonnant que la Plymouth 1956 soit aussi populaire. Elle est tellement nouvelle, avec sa nouvelle transmission automatique PowerFlite à boutons-poussoirs, son nouveau moteur Hy-Fire V-8 aux accélérations en coup de foudre, qui fournit 200 CV avec son Power Pak (facultatif), l'éclat de sa nouvelle silhouette "Flight-Sweep", qui sera copiée partout pour des années à venir.

Mais pourquoi vous contenter d'admirer les autres au volant d'une Plymouth 1956, quand vous pouvez vous aussi profiter du rendement de leur moteur V-8. Consultez votre dépositaire. Prenez le volant d'une Plymouth 1956 aujourd'hui même!

Construite au Canada par Chrysler Corporation of Canada, Limited

VOYEZ OU APPELEZ VOTRE DEPOSITAIRE CHRYSLER-PLYMOUTH-FARGO POUR FAIRE UNE RANDONNÉE DE DÉMONSTRATION!

Nouvelle grâce ailée!

Nouvelle commande par boutons-poussoirs!

Nouvelle sécurité!

Mégantic Auto Parts Inc.

151 rue Laval

Tél.: 298

Lac-Mégantic

Souhaits du Député d'Etat aux Chevaliers de Colomb

L'hon. juge T.-A. Fontaine, député d'Etat de l'Ordre des Chevaliers de Colomb de la province de Québec, formule ses souhaits de bonne année à ses frères Chevaliers du Québec. En voici le texte :

A tous mes frères Chevaliers de Colomb de cette province, je souhaite une bonne et heureuse année pour eux-mêmes et pour tous ceux qui leur sont chers !

Puisse la nouvelle année 1956 leur apporter joie, santé, succès et bonheur dans la paix du Christ, notre Souverain Maître et Roi. Que tous nos efforts tendent à la glorification de son saint nom !

Je forme des vœux pour que la campagne de souscription en faveur du grand Séminaire de St-Boniface, campagne dont la direction nous a été confiée par l'épiscopat des trois provinces de l'Ouest du Canada, avec la recommandation de celui du Québec, soit couronnée de succès. Pour cela, il faut que chacun — non pas seulement quelques officiers ou quelques districts —

chacun de nous fasse sa part et toute sa part. Noblesse oblige, et nous avons tous l'impérieux devoir de nous montrer à la hauteur de notre rôle, à la hauteur de nos devoirs de Chevaliers et à nous montrer dignes de la confiance que l'épiscopat de notre pays et de notre province a placée en chacun de nous !

J'offre à chacun le témoignage de ma bien sincère appréciation et de ma bien vive gratitude pour tout ce qui a été accompli dans le cours de l'année qui s'achève et pour l'excellente coopération que j'ai reçue dans l'exercice de mes fonctions. Je forme les vœux les plus ardents pour une réalisation toujours plus concrète et plus constante de notre noble idéal colombien.

Enfin, je formule des vœux pour que notre Ordre vénéré connaisse une prospérité et un accroissement toujours plus grand au sein de tous les Conseils et dans tous les Etats du continent nord-américain, sous la sage et lumineuse direction de nos offi-



● SIGNATURE D'UN CONTRAT DE TRAVAIL. Le premier contrat de travail a été signé la semaine dernière pour la nouvelle usine de six millions et demi de dollars que La Brasserie Labatt Limited inaugurerait bientôt à Ville LaSalle, Qué. Le contrat accorde aux employés des augmentations de salaire assez importantes en plus d'autres bénéfices. Ass. de gauche à droite: MM. J. Nadon, Président, Union locale No 313, Montréal, Québec, et Union Internationale des Travailleurs Unis de Brasseries, Farine, Céréales, Liqueurs douces et Distilleries d'Amérique; W. L. Shortreed, Gérant général de La Brasserie Labatt Limited; R. Goedike, Représentant de l'Union Internationale. Debout, de gauche à droite: MM. K. D. MacNamara, Gérant de la Production; E. Gariépy, Membre du Comité de Négociation de l'Union; G. J. Valiquette, gérant du personnel et T. M. Kirkwood, Gérant général des Ventes de la Brasserie.

de suivre les conseils des ingénieurs d'harmonie bien que parfois il aït de ne pas avoir de reproches; l'échevin Rodrigue est chargé de voir à la chose.

L'échevin Roberge se levant s'adresse au maire et déclare que depuis 8 mois on a eu le plaisir de siéger avec lui, que son terme est fini et qu'il est à propos de le remercier des bons conseils qu'il a donnés à ses collègues. M. Roberge dit que ça été pour les échevins un plaisir de coopérer avec le maire et il espère que ça ne restera pas là, que le maire va revenir à l'hôtel de ville pour un nouveau terme de deux ans. L'échevin Roberge dit que chaque fois qu'il a eu l'occasion de le rencontrer au sujet des affaires de la ville il a été bien accueilli, "le maire a mis les pédales douces" dit-il. M. Roberge remercie également l'échevin Perreault sortant de charge, les échevins Martel et Rodrigue également sortants. Le président du comité de finance donne ensuite quelques chiffres se rapportant à la première partie de l'administration Drouin, soulignant que la dette de la ville a été baissée à \$92,200.00, représentant une baisse de \$13.00 par tête, hommes, femmes et enfants dans la ville de Mégantic; M. Roberge est confiant que si l'on continue ainsi d'administrer, tout ira de mieux en mieux et sur ce il souhaite revoir tous ses collègues lors de la prochaine séance du conseil.

L'échevin Fortin seconde les paroles de l'échevin Roberge. S'adressant au maire et aux échevins il dit comprendre que les positions qu'ils occupent à l'hôtel de ville ne sont pas de celles qui rapportent beaucoup, mais tout de même il croit devoir diriger vers ceux qui terminent le présent terme, l'appréciation, la considération et l'admiration de tous; l'échevin Fortin dit que c'est là le tribut qu'on doit aux membres sortants et il lui fait plaisir au nom de ses collègues et en son nom de le leur payer. M. Fortin dit qu'on a vécu des séances se produisant à l'hôtel de ville "serai dans l'obligation de porter le fait à l'attention de l'autorité supérieure compétente". Le maire Drouin ajoute que cette lettre devrait éclaircir la présente situation. Le maire fait remarquer que le chemin par lequel MM. Jacques & Frère, faisaient le charroyage de leur glace sur le lac a été obstrué, les employés de la ville ayant déversé de la neige en cet endroit; des instructions seront données pour qu'on libère le passage en question.

L'échevin Roberge fait connaître quelques chiffres se rapportant au taux d'électricité et aux sommes payées par la compagnie Megantic Manufacturing démontrant par là que cette industrie ne paie pas moins cher que les autres, ainsi soit en 1955 elle a payé \$32,915.00 alors qu'en 1954 elle avait payé \$23,506.00, soit une somme de \$9,409.00 de plus qu'elle payait auparavant, représentant une augmentation de 41% dans les six premiers mois, de conclure l'échevin Roberge.

Le maire Drouin dit qu'il y a un contrat à signer avec Megantic Transvision; on rappelle la teneur de la résolution passée à cet effet lors de la séance du 25 octobre 1954 dont le greffier fait lecture. L'échevin Henri Latulippe donne renseignements et précisions à ce sujet.

A la demande du Crédit Social, les membres du conseil appuient une résolution à être présentée à la présente session provinciale rédigée en ces termes: "Que dans l'opinion de cette Chambre, le gouvernement devrait considérer l'a propos d'établir un organisme de crédit provincial qui rende financièrement possible, dans la Province, tout ce qui dans la Province est physiquement possible et répond aux besoins de la population.

L'échevin rappelle qu'il y a une couple de mois, le conseil avait décidé certains travaux à être faits, au pouvoir No 2, avant le printemps, soulignant que rien n'a été fait encore dans ce sens-là. L'échevin Paré dit qu'il a été décidé

Il parle de la tâche du maire et des échevins laquelle n'est pas toujours rose, déclarant qu'elle est même souvent très ardue; que cette tâche elle impose des sacrifices durant tout le cours de l'année. Il assure les membres sortant de charge de la reconnaissance et des remerciements de tous les contribuables et il espère que chacun en ressentira de la satisfaction.

Le maire Drouin remercie MM. Roberge et Fortin des sentiments très agréables qu'ils ont exprimés à son endroit et à l'endroit des trois échevins sortant de charge. Il déclare qu'au cours des 8 mois durant lesquels il a siégé au conseil municipal il l'a fait avec beaucoup d'intérêt et de plaisir car dit-il "on s'est bien entendu". Il dit ne conserver que des bons souvenirs de ces quelques mois d'administration. Il remercie les échevins déclarant que tous ont été agréables dans leurs relations avec le maire; il espère les revoir au cours de la prochaine administration.

Le président de La Ligue des Propriétaires M. Alfred Fillion qui est dans la salle rappelle qu'un avis de motion a été passé concernant le service des vidanges et la taxe d'eau et que le règlement se fait attendre. Le maire dit qu'un règlement ne se passe pas aussi vite que cela; qu'il faut après l'avis de motion le préparer, ajoutant de plus que malgré sa bonne volonté il n'a pas trouvé le temps de le faire; il ajoute que d'autres travaux ont dû être ainsi remis, faute de temps. Il demande à M. Fecteau de bien vouloir tenir compte de la chose pour la prochaine assemblée.

Il n'y a plus d'autre question l'échevin Paré propose que la séance soit levée, il est secondé et la séance prend fin.

Le président de La Ligue des Propriétaires M. Alfred Fillion qui est dans la salle rappelle qu'un avis de motion a été passé concernant le service des vidanges et la taxe d'eau et que le règlement se fait attendre. Le maire dit qu'un règlement ne se passe pas aussi vite que cela; qu'il faut après l'avis de motion le préparer, ajoutant de plus que malgré sa bonne volonté il n'a pas trouvé le temps de le faire; il ajoute que d'autres travaux ont dû être ainsi remis, faute de temps. Il demande à M. Fecteau de bien vouloir tenir compte de la chose pour la prochaine assemblée.

Il n'y a plus d'autre question l'échevin Paré propose que la séance soit levée, il est secondé et la séance prend fin.

Il n'y a plus d'autre question l'échevin Paré propose que la séance soit levée, il est secondé et la séance prend fin.

CARTES PROFESSIONNELLES

Dr Tancrede Fiset, m.d.
Médecine générale
SPECIALITES
Maladies de la femme - Traitements électriques.
HEURES de bureau : de 9 h. 30 a.m. à 9 h. 30 p.m.
BUREAU : Résidence privée
46, rue Champlain — Tél. 135-J
Lac Mégantic Cté Frontenac

Dr J.-Eudes Bourque
Chirurgien - Dentiste
Heures de bureau : 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
94, rue Frontenac Édifice Bourque
Lac-Mégantic Tél. 406

EXAMEN DE LA VUE
Dr Marcel Couture, O.D.
OPTOMETRISTE
TRAITEMENTS VISUELS YEUX ARTIFICIELS
Bureau-Résidence : Au-dessus de la Banque Provinciale
LAC-MEGANTIC - Tél. 134

ciers supérieurs et de nos chefs spirituels. A tous, et à chacun, je redis, suivant la vieille formule: Bonne et Heureuse Année! Et le paradis à la fin de vos jours.

SAINT-LUDGER

NAISSANCE : (DNC) — Au Premier de l'An 1956, M. et Mme Régent Létourneau (Rolande Dumas) avaient le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis l'heureuse nouvelle d'agréables étreintes. C'est à l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic que ce cadeau du Premier de l'An avait été dirigé sous forme d'un garçon, qui fut le premier enfant né cette année.

Le baptême eut lieu en notre église paroissiale de St-Ludger, le 8 janvier et c'est Monsieur le vicaire Nadeau qui présidait la cérémonie au cours de laquelle l'enfant reçut les prénoms de Joseph, Richard, Carol. Il eut pour parrain et marraine, M. et Mme E-leucippe Fortier, ses oncle et tante et pour porteuse, Mme Adrien Lacroix, autre tante.

A l'occasion de cet heureux événement, il y eut souper au foyer de M. et Mme Létourneau. La maman du bébé était présente.

Nos félicitations et nos vœux sincères.

VA-ET-VIENT : En visite dans notre paroisse chez des parents et amis: M. et Mme Armand Dumas, Island Brook M. et Mme Denis Brabant de Montréal; chez Jean-Baptiste Boulanger et Mme E. Létourneau; M. et Mme Joseph Boutin, de St-Samuel, et Madame Lacroix, au même endroit.

Au Conseil...

(suite de la page 2)
Paré de répondre affirmativement. Le maire dit que demande a déjà été faite au conseil de passer un règlement pour déterminer les heures d'ouverture et de fermeture des magasins à Lac-Mégantic; il dit être de l'opinion que le conseil n'a pas le droit de légiférer sur une loi passée par le gouvernement provincial.

Les membres du conseil discutent sur les pourparlers existant depuis quelque temps entre marchands et employés sur ces changements d'heures. Les nouvelles heures établies ne semblent pas rencontrer l'unanimité chez les intéressés; les membres du conseil n'auraient pas d'hésitation à passer un règlement sur le décret, mais il faut d'abord qu'il y ait accord, croit-on. Il est proposé par l'échevin Cloutier, secondé et adopté à l'unanimité que ce conseil est disposé à passer un règlement régissant les heures d'ouverture et de fermeture des magasins dans la ville de Mégantic, en autant que les marchands et les commis s'entendent parfaitement et ce règlement sera basé sur le décret provincial définitivement adopté.

Le maire Drouin dit ensuite que, sans vouloir critiquer qui que ce soit, dimanche dernier on a semblé blâmer le conseil de ville pour certains désordres qui ont eu lieu dans la ville de Lac-Mégantic; le maire dit qu'on a nommé personne mais qu'il ne voudrait pas que le conseil de ville, ou les membres du comité de police soient blâmés, parce que des mesures ont été prises bien avant dimanche, déclara-t-il et le maire Drouin dit qu'il va en donner la preuve par une lettre qu'il a écrite le 11 janvier, ajoutant qu'il doit toutefois taire le nom auquel elle est adressée:

"Je vous ai écrit il n'y a pas très longtemps une lettre de recommandation sur la tenue de votre hôtel et je regrette maintenant de l'avoir fait, car j'ai reçu depuis plusieurs plaintes. Je désire vous aviser par la présente, que si de nouveaux désor-

ders se produisent à l'hôtel je "serai dans l'obligation de porter le fait à l'attention de l'autorité supérieure compétente". Le maire Drouin ajoute que cette lettre devrait éclaircir la présente situation. Le maire fait remarquer que le chemin par lequel MM. Jacques & Frère, faisaient le charroyage de leur glace sur le lac a été obstrué, les employés de la ville ayant déversé de la neige en cet endroit; des instructions seront données pour qu'on libère le passage en question.

L'échevin Roberge fait connaître quelques chiffres se rapportant au taux d'électricité et aux sommes payées par la compagnie Megantic Manufacturing démontrant par là que cette industrie ne paie pas moins cher que les autres, ainsi soit en 1955 elle a payé \$32,915.00 alors qu'en 1954 elle avait payé \$23,506.00, soit une somme de \$9,409.00 de plus qu'elle payait auparavant, représentant une augmentation de 41% dans les six premiers mois, de conclure l'échevin Roberge.

Le maire Drouin dit qu'il y a un contrat à signer avec Megantic Transvision; on rappelle la teneur de la résolution passée à cet effet lors de la séance du 25 octobre 1954 dont le greffier fait lecture. L'échevin Henri Latulippe donne renseignements et précisions à ce sujet.

A la demande du Crédit Social, les membres du conseil appuient une résolution à être présentée à la présente session provinciale rédigée en ces termes: "Que dans l'opinion de cette Chambre, le gouvernement devrait considérer l'a propos d'établir un organisme de crédit provincial qui rende financièrement possible, dans la Province, tout ce qui dans la Province est physiquement possible et répond aux besoins de la population.

L'échevin rappelle qu'il y a une couple de mois, le conseil avait décidé certains travaux à être faits, au pouvoir No 2, avant le printemps, soulignant que rien n'a été fait encore dans ce sens-là. L'échevin Paré dit qu'il a été décidé

DES SOUHAITS INCOMPLETS

Non, papa, ne les mets pas tout de suite à la poste. Tu es oublié tes TIMBRES DE NOEL.

Ajoutez un oeuf frais et obtenez un meilleur gâteau.

LES MÉLANGES À GÂTEAU ROBIN HOOD SONT DE BEAUCOUP LES PLUS EN DEMANDE AU CANADA.

P.S. Pour de délicieuses recettes utilisant une variété de mélanges, écrivez à Rita Martin, Département H.F. Centre Postal 170, Montréal.

PETITES ANNONCES

CHAMBRE A LOUER : Pour demoiselle ou Monsieur honnête et distingué, vous trouverez chambre tranquille et propre, très bien située, près de l'hôpital, chambre de bain, service de téléphone. Aussi un ameublement de salon très propre à vendre à prix raisonnable S'adresser à Mme NAZAIRE BÉDARD, 39, rue Champlain, Tél.: 380-J, Lac-Mégantic. J. 19 P.

MEUBLES A VENDRE : Ameublement de chambre à coucher et de cuisine, glacière "Monarch", un poêle émaillé blanc, lits d'enfants, carrosse et sleigh de bébé, prélatris etc., le tout offert à bon marché. S'adresser à : H. LESSARD, 57 rue Salaberry, 2e étage, Notre-Dame de Fatima. J. 19 - 26

LOGEMENT A LOUER : Cinq appartements très modernes, chambre de bain, le tout chauffé; sera libre vers le 15 janvier. S'adresser à L.M. MERCIER, Tél.: 310-R, 24, Blvd des Vétérans, Lac-Mégantic. J. 19 P.

POUSSINS BRAY : Demandez notre liste de prix des poussins Bray de la semaine, tout à fait spéciale. Poussins de sexes différents, races choisies; petits coqs de sexes mélangés; poulettes d'âges différents; Babcock, Leghorns, Ames Hybrids. Pour plus d'informations, adressez-vous à l'Agent Bray, WILFRID BELLE-FLEUR, 21, rue Frontenac, Tél.: 1184, Lac-Mégantic.

FOURNAISE ET AUTRES ARTICLES A VENDRE : Une fournaise en bon ordre, combinée pour bois et charbon, offerte à bon marché, aussi 2 moteurs électriques, 1 banc de scie circulaire, une drille électrique et différents autres articles, le tout en bon état, offert à prix de sacrifice. S'adresser à : GREGOIRE LEMIEUX, 36, rue Salaberry, Lac-Mégantic. Janv. 12 - 19 - P.

AGENTS DEMANDES : Bon vendeur demandé pour la ville de Mégantic. Faites de \$50. à \$75. par semaine en vendant à domicile plus de 225 produits JITO connus, garantis. Leur qualité vous assure des commandes répétées. Commission avantageuse. \$18.00 requis. JITO, 5,130, Rue St-Hubert, Montréal. Janv. 12 - 19 - 26 - F. 2

LOGEMENT A LOUER : Logement de 4 appartements sur le premier plancher situé à 113 rue Laval. Avantage d'un garage et autres. S'adresser à LUCIEN BAILLARGEON, 113 rue Laval, Lac-Mégantic. 12 janv. P. j.n.o.

AGENTS DEMANDES : VENDEZ l'incomparable ITCH-ECZEMA et 250 autres produits de même qualité. Revenu : \$50 à \$100. par semaine. Pour renseignements, écrivez à : 1600, Delorimier, Dept. R., Montréal.

AUTOMOBILE A VENDRE : Auto Chevrolet 1952, comme neuve, quatre pneus neufs, radio, air-conditionné, moteur neuf, millage: 29000 milles. Sacrifiera pour \$1100 Aussi, automobile Plymouth 1951, en bon état, bien chaussée dont 2 pneus à neige; air conditionné, millage: 40,000 milles, pour seulement \$900.00 S'adresser à ROSAIRE LANGLOIS, Tél.: 23, Notre Dame des Bois. Janv. 19 P.

LOGEMENT A LOUER : Situé dans Notre-Dame de Fatima. Aussi poêle à bois, émaillé blanc, à vendre \$15 intéressés, adressez-vous à : JULES VACHON, 116, rue Frontenac, Tél.: 511-W, Lac-Mégantic. Déc. 22 j.n.o.

MAISON A VENDRE : située au numéro 8, rue Michaud. Pour informations, s'adresser à Mme J. A. Bélanger, 117, rue Frontenac, Lac-Mégantic. Sept. 1.

LOGEMENT A LOUER : Situé sur la grand-rue, 4 appartements, avec, en plus, une grande chambre de bain; au 2e étage, très chaud, très bien fini, peinturé à neuf. Pour plus d'informations s'adresser à LUCIEN BAILLARGEON, 113, rue Laval, Lac-Mégantic (Anciennement "La Parfumerie Poirier"). Déc. 15 jno

TERRES A VENDRE : Très belle ferme offerte à prix exceptionnel; située à 4 milles à peine de Lac-Mégantic; superficie de 40 acres en culture; maison, grange, etc., ainsi que sucrerie de 3,000 érabes. Comptant raisonnable exigé, balance à termes très faciles. — Autre terre à 3 milles de la ville, sur route nationale; ferme à vendre avec bâtisse à prix raisonnable ou à échanger pour maison en ville. — Une autre ferme dans même rang, à peu près même superficie bonnes bâtisses; sucrerie de 3,000 érabes avec grément de trois ans d'usage seulement, si désiré, préau neuf. Pour plus de détails, s'adresser à HENRI LATULIPPE, 25 rue Frontenac, Tél.: 258-W, Lac-Mégantic. A. 12 jno.

Notes locales

M. et Mme Honoré Mercier de Lambton sont venus à Lac-Mégantic visiter la famille de M. et Mme Joseph Duquette, M. et Mme Henri-Lac Croix et autres parents. Souignons en passant que M. Mercier, qui est un ancien concitoyen faisait récemment l'acquisition de propriétés appartenant à M. Roméo Baillargeon, lesquelles ont été partiellement incendiées au cours de l'an dernier. On prête à M. Mercier l'intention de faire subdiviser ces terrains dès le printemps prochain en vue de vendre des emplacements destinés à l'érection de nouvelles maisons.

M. Lionel Breton de Waterbury, Conn., et Mlle Lorraine Giguère de Waterville, Me ont visité M. et Mme Elude Roy. Ils se sont rendus à St-Samuel où ils étaient les hôtes de la famille de M. et Mme Napoléon Breton.

M. et Mme Jean-Luc Thibierge et leur fils André de St-Jean d'Iberville ont visité M. et Mme Elude Roy ainsi que M. et Mme Sylvia Guay. Ils se sont rendus à St-Samuel visiter les familles de M. et Mme Napoléon; Breton, M. et Mme Joseph Thibierge et M. et Mme Joseph Thibierge et M. et Mme Fernand Audet.

M. Joseph Pelchat, journaliste de Thetford-Mines visitait Mlle Georgette Roger, à l'occasion des Rois.

M. Jean-Luc Guérin nous quittera en fin de semaine pour aller demeurer à Hartford, Conn., où il occupera désormais, un emploi. Sa famille ira bientôt l'y rejoindre. Nous leur offrons nos souhaits de succès dans leur nouveau milieu.

Le Frère Marc-André, de la maison des RR. PP. Blancs d'Afrique, de Québec, a visité la famille de M. et Mme Nazaire Bédard, ses parents à l'occasion des fêtes.

M. et Mme Roméo Morin, leurs fillettes Mlle Lise et Marielle ainsi que M. Maurice Bédard, de Montréal étaient dans la famille de M. et Mme Nazaire Bédard, leurs parents, à l'occasion des fêtes.

M. Marius Thibierge, de St-Samuel est venu à Lac-Mégantic, ces jours derniers, en voyage d'affaires.

M. et Mme Thomas Thivierge ont visité leurs parents de chez-nous, enfants, frères et sœurs, à l'occasion des fêtes.

Étaient dans la famille de M. et Mme Adolphe Maheu à l'occasion du Jour de l'An: M. et Mme Fernand Pelchat (Marie-Rose Maheu), M. et Mme Roger Maheu (Cécile Pelchat), de Sherbrooke, le Rvd Frère Marc (Clément Maheu) et M. et Mme Bertrand Lecours (Jeannette Maheu).

M. et Mme Victor Trépanier, de Waterville, Me, M. et Mme Roland Bédard, d'Oackland, Me, sont venus visiter M. et Mme Samuel Fredette et autres parents de Lac-Mégantic.

Mme Arthur Giroux est de retour d'un voyage aux Etats-Unis où à Fairfield, elle a visité Mme Adèle Grivois et Mme Emile Lesard; à Waterville, Me, où elle a été l'hôte de M. et Mme Alex Noel; à Brunswick, Me, où elle visitait la Rvde Soeur Germaine, sa sœur et à Portland où elle était l'invitée de M. et Mme Léo Lamontagne.

was a recent week-end guest of Mr and Mrs Charlie Sangster.

The Ladies Aid of St. Andrew's Presbyterian Church, held their January meeting at the home of Mrs Martin Matheson, on Wednesday Jan. 11th, at 3 p.m. Officers for 1956 are, President, Mrs Nell Stewart. Vice President, Mrs Danny Matheson. Secretary, Mrs Edith Audet. And for Treasurer Mrs Fred Crossman. Refreshments were served by the Hostess Mrs Martin assisted by Mrs Danny Matheson, Mrs Charlie Morrison and Miss Lillian Matheson. There were a goodly number of members present.

The English friends of Mr Olonzo Richard, were sorry to learn he was taken to the Veteran's Hospital at St. Foy, Quebec, last Friday. We trust he will soon return home to his wife and little girl, and his friends, much improved in health.

Mrs Robert Doiron and daughter Deborah from Brownville Jct, Me were guests of Miss Evelyn Moore for a few days end of last week.

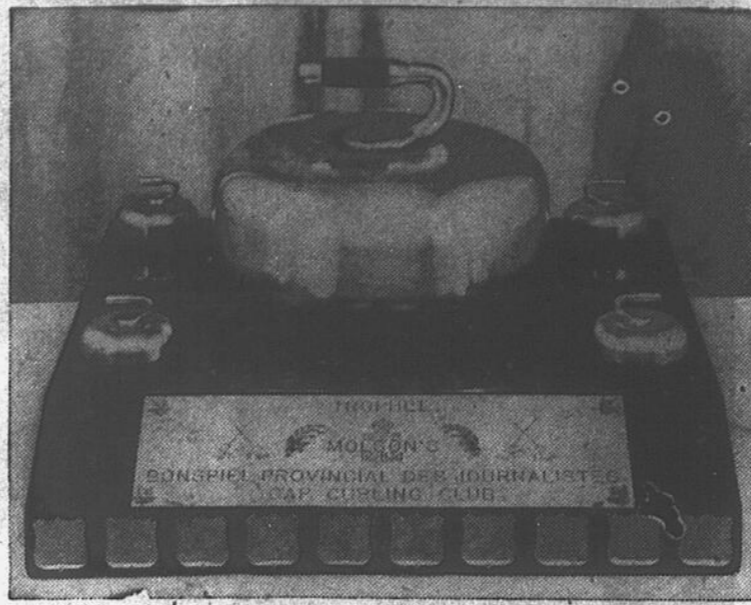
Mr George Barrett of Montreal, spent last week-end with his family Mrs Barrett and children Lynn and Rodney who reside at the home of Mrs Dave Boyle.

Mr J. W. Bennett, of Bury, is visiting the Lake House and his relatives there.

Mr C. McKenzie of Hotel Victoria is in Lambton on a business visit for a few days.

Continued next week

LE TROPHÉE DE CURLING MOLSON'S



Le Bonspiel des journalistes qui fut disputé récemment au Cap de la Madeleine Curling Club a remporté un succès sans précédent. Le magnifique trophée Molson's fut gagné par les porte-couleurs du journal "Le Courrier de Lavoilette" de Grand'Mère. La Brasserie Molson's avait organisé ce tournoi d'envergure qui compta plus de cent journalistes ainsi que des membres du personnel de la radio et de la télévision Québécoise.

and friends last week. Mr J. W. Bennett, of Bury, is visiting the Lake House and his relatives there.

Mr C. McKenzie of Hotel Victoria is in Lambton on a business visit for a few days.

Continued next week

Homme du mois ...

suite de la 1ère page

nes, il fut président diocésain de la J. A. C. (division de Québec) jusqu'en mai 1954, date à laquelle il vint s'établir à Lac-Mégantic pour entrer à l'emploi de La Laiterie de Mégantic, à titre de technicien.

Il est de plus président des cours de pratique oratoire, membre du comité d'embellissement du Jeune Commerce, Chevalier de Colomb et dirigeant diocésain de la J. A. C., du diocèse de Sherbrooke.

Malgré tous ses titres et occupations, il trouve toujours le temps

PRODIGEUX ENSEMBLE D'ECHANTILLONS GRATUITS COMME DANS UN GRAND MAGASIN! Désormais, vous pouvez vendre à toute la famille - vêtements - chaussures - chemises - pantalons - vêtements sport ou travail, bijouterie, etc... Profits étonnants. Expérience pas indispensable. Occupation permanente ou partielle. Boni sous forme de vêtements personnels. Demandez par écrit échantillons et renseignements détaillés, absolument gratuits. Dépt. 324, BLAKE-WALKER Co., C. P. 657, Montréal, P. Q.

MES REMERCIEMENTS

Je suis très heureuse de m'acquitter de ce que je crois être un devoir, en remerciant par la voix de l'"ECHO de Frontenac", toutes les personnes qui ont bien voulu assurer leur coopération à l'occasion des transfusions de sang, qui se faisaient urgentes et qui m'ont assuré le retour à la santé.

Ma reconnaissance est donc acquise au Docteur Jacques Huard, aux Religieuses Marianites de Ste-Croix, de l'hôpital St-Joseph, aux gardes-malades et autres membres du personnel, au docteur Bruno Roy qui a collaboré au nom de la Croix-Rouge, et aux autres donneurs de sang, membres du club Lions, etc.

COLETTE ROBERGE, Lac-Mégantic

GRANDE VENTE CHEZ MADELEINE

Toute la marchandise d'hiver et même celle d'été est offerte à prix très réduits comme par exemple :

Quelques MANTEAUX offerts à moitié prix

COSTUMES, JUPES, ROBES réduits de 20% à 30%

HABITS DE NEIGE (snow-suits) pour bébés \$13.95, réduits à \$8.95

MITAINES, GANTS, FOULARDS, BAS DE LAINE, offerts à 20% de réduction

PANTALONS DE SKI, PANTALONS BREECHES, tous réduits de 20%

Aussi JUMPERS, suède et velours, etc. J'ai beaucoup d'autres articles en spéciaux trop long à énumérer ici. Je sollicite votre visite que vous ne regretterez sûrement pas.

Cette vente se terminera le 28 janvier

Social News

(by Tom Gordon)

Mr Fred Crossman Sr was admitted a patient to the St. Joseph's Hospital on Wed. Jan. 11th, he was very stubborn about giving up his work for a little while, however we are glad to say he is doing fine.

Mr Ben Turner of Ottawa is in town for a few days.

Mrs Danny Matheson went to Milo Me, last Monday, and expects to return home on Friday.

Mrs J. B. Lavalliere went to Montreal last week-end to visit her daughter Miss Janice Stewart. Mr Lavalliere went to Farnham for the week-end.

Miss Florence Bailey spent last Saturday in Sherbrooke.

The Ladies Aid of Knox United Church held their first meeting of 1956 in the Manse. New officers

were installed. Mrs Gordon Gonyer was Hostess.

Mrs Helen Matheson motored to Sherbrooke Wed. the 11th and was a patient in the Sherbrooke Hospital, the following 6 or 7 days. We trust she will soon be well and home again, and busy on her Avon Sales.

Recent guests of Mr and Mrs Neil Stewart, Mr Jimmy Stewart of Montréal, Mr Alec Stewart of Coburn Gore, Me, Mrs Rupert Gilbert of Bury, Mr and Mrs Shirley Gilbert and 3 of their children from North Hatley.

Mrs Edith Audet, being below par in her health recently, went to Montréal last Thursday to see her Doctor. We hope she gets a favourable report.

Miss Gladys Olson of Montreal,

was in town Monday.

Mr Jas Leonard, of Stornoway, was in town on Thursday last.

Mr Roadmaster Hacking is in town from Brownville.

Mr L. C. Belanger, of Sherbrooke, was in town on Thursday last. Judge Mulveha, of Sherbrooke, was in town on Thursday last.

Mr C. McCaffrey, of Nicolet, was in town last Thursday.

No seeding or planting operations have yet been commenced in this district.

Mr D. Judd is locating at Greenville, Me, where he has undertaken mill work indefinitely.

Mr McIver of Milan, is in town from Milan, and reports everything lovely in his district.

Mr Thos. Leonard, of Stornoway, was in Megantic visiting relatives

VENTE DE CHAUSSURES A MOITIÉ PRIX

Très jolis souliers, dans toutes les couleurs, pour Dames et Demoiselles.

Régulier : \$4.95 à \$6.95 pour seulement

\$2.77 la paire

Souliers de Haute Qualité, pour Dames et Demoiselles; talons cubains et hauts -AA-B, pointures 4 à 9.

Régulier : \$7.95 à \$10.95 Réduit à

\$3.87

Pantoufles pour hommes pointures 6 à 11.

\$1.98 la paire

Couvre-chaussures de nylon, pour Dames et Demoiselles, pointures 4 à 9.

\$4.87 la paire



Un LOT de SOULIERS pour garçonnets, offerts à

\$2.98

Venez faire une visite à notre sous-sol où vous attendent des économies

JOS. HUOT, FILS

CHAUSSURES ET CAOUTCHOUCS

Gros et Détail
Lac-Mégantic

A NOS MARCHANDS ET AUTRES FOURNISSEURS

A VIS est par la présente annonce donné à tous NOS FOURNISSEURS, MARCHANDS, GARAGISTES ET AUTRES, de bien vouloir faire parvenir régulièrement leurs factures à la fin de chaque mois. D'avance, nous remercions tous les intéressés qui voudront bien tenir compte de cet avis.

LE CONSEIL MUNICIPAL

par HERVE FECTEAU

Greffier

Janv. 19-26

Goûter.

Pauvre ski, est-ce qu'il nous reviendra?

Dans ces vieux films que nous apportent les programmes de télévision, il y a de ces acteurs qui n'ont pas l'air dans leur assiette, mais dans un vieux plat.

Vous parlez d'une glace qui se prêterait bêtement à une course de chevaux, sur notre lac, si tout à coup, nous nous transportions à cinquante années en arrière.

Quel est l'amateur de courses de chevaux que ne quittera le pont, avec un serrement de coeur à la pensée que tout cela ne reviendra plus.

Pauvres chevaux ils ne se trouvent à peu près plus sur les neiges de nos grandes routes, comment voulez-vous qu'on les retrouve sur les glaces de nos grands lacs.

29 FEVRIER:

- Présentation en anglais et remerciements.
- Protocole et maintien.
- Débat.
- Présentation par les aspirants aux concours inter-chambres.

PRESIDENT: Jean-Luc DION

VICE-PRESIDENT: R. DOSTIE

Sur le Pont ...

(suite de la 1ère page)

gréable, la douce perspective d'une guerre atomique!

Quelques jours encore et il nous sera possible d'annoncer Sur le Pont, l'arrivée du printemps pour le mois prochain.



Programme du 22 janv. au 28 incl.

Dimanche

Version française
Loretta Young - Jeff Chandler
SANS TON AMOUR

—oO—
Alex Guinness
DE L'OR EN BARRE

Lundi, mardi, mercredi

Spécial : 2 représentations chaque soir : 7 et 9 h.

LES ENFANTS NE SONT PAS A VENDRE

avec Lea Padovani et Jacques Servas

L'or des trafiquants du marché noir peut-il acheter un enfant?

—oO—
SUJETS COURTS — ADM. : 60c

Jeudi, vendredi

CINEMASCOPE
Robert Taylor - Eleanor Parker
MANY RIVERS TO CROSS

en couleurs

—oO—
SUJETS COURTS CINEMASCOPE

Samedi

Version française
Richard Widmark - P. Douglass
PANIQUE DANS LA RUE

—oO—
C. Mitchell - Anne Bancroft
GORILLA AT LARGE

en couleurs